L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

Volume 71 No 30 Saint-Boniface, le vendredi 2 novembre 1984



Quatre visages photographiés lors du débat sur la peine capitale à l'Université du Manitoba. Un sujet grave.

Dossier

La mort pour peine

La corde: symbole de vengeance légitime ou de barbarie légalisée?

Les jeunes de la majorité

■ Quelque 500 jeunes manitobains ont choisi de mettre sur pied une organisation provinciale pour la jeunesse. 1985, ce sera l'année de la jeunesse au Manitoba.

Le 9e COUP de POUCE

en page 7

Bien du courage



Si on cherchait à reconnaître un individu persévérant dans l'adversité, Raymond Breton aurait du crédit à son compte. *Voir l'article de Yolande Forest dans la chronique de Saint-Malo.*

LA CORDE SE DÉROULE

La corde ne veut pas mourir

Personne n'a été pendu par l'État au Canada depuis 1962. Le dernier assassin à connaître la corde au Manitoba a été exécuté à Headingley en 1952. (Ne manquez pas l'entrevue avec un des gardiens de prison de l'époque.) En 1976, le Parlement canadien a décidé d'achever la peine capitale. Par une majorité de 8 voix.

Les statistiques montrent qu'il y a moins de meurtres per capita depuis 1975 (voir le graphique sur le nombre de meurtres entre 1971 et 1983). La moyenne des meurtres par 100 000 habitants fluctue entre 2,05 et 2,7 depuis 1975. Si vous cherchez une tendance à la baisse ou à la hausse, vous perdez votre temps!

Aux USA, où la peine de mort est toujours en vigueur dans 30 États, la moyenne nationale était de 8,3 victimes par 100 000 habitants l'an dernier.

Le nombre de policiers assassinés au Canada n'a pas augmenté non plus au cours des années. Entre 1961 et 1983, 80 policiers ont été tués. Six ont perdu la vie jusqu'à présent en 1984 c'est audessus de la moyenne. Mais on est encore loin du record de 11 en 1962. On n'enregistre pas non plus pour ces meurtres une courbe ascendante.

Pour ceux qui voudraient agiter le spectre de la dissuasion comme mesure préventive, examinons le taux d'homicides commis au cours d'une autre activité criminelle. Entre 1970 et 1975, le nombre a fluctué entre 13 et 26 pour cent; entre 1976 et 1983, de 13 à 20 pour cent. Encore là, disent les statisticiens, pas de tendance appréciable.

Alors pourquoi assistons-nous au retour du débat sur le retour de la corde?

Le Canada n'a pas sombré dans le chaos et l'anarchie depuis 1976, quoiqu'en penserait 80 pour cent des Canadiens.

Faut-il chercher la cause du retour du débat dans le retour d'une majorité conservatrice au Parlement, composée en grande partie d'individus qui n'ont pas renouvelé leurs façons de penser depuis l'époque de Duplessis?

Faut-il aussi constater, comme le fait le procureur général du Manitoba, Roland Penner, que les Canadiens sont généralement désenchantés des idées de droit et de liberté?

Nombre de meurtres de 1er et 2e degrés au Canada

1971	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83
426	481	480	548	636	614	628	592	587	493	601	624	625

Le nombre de meurtres per capita a baissé depuis l'abolition de la peine de mort en 1976.

AAAAGH

par Guy RÉMILLARD

Dégustez notre "JUNEAU FOURRÉ", rien que 200 millions $!!

GUY RÉMILLARD 1984

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français.

Membre de APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef (par intérim): Bernard BOCQUEL
Rédacteur: Jean-Pierre DUBÉ
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Graphiste: Cyril PARENT
Secrétaire relationniste: Ginette PÉLOQUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823

"Est-ce la vengeance? Certainement."

"La peine de mort est efficace à 100 pour cent comme mesure de dissuasion: il (l'exécuté) ne tuera plus personne," a entonné l'avocat Ken Housten devant les caméras de la CBC et quelques centaines de personnes réunies pour un débat télévisé, le 23 octobre, à l'Université du Manitoba.

Un dossier de Jean-Pierre Dubé

La salle l'a applaudi généreusement, reflétant l'opinion de la majorité des citoyens du Canada.

Un ministre protestant a pris la parole pour rappeler le 4e commandement: Tu ne tueras pas. "Je ne pourrais pas déclencher le mécanisme pour mettre à mort un autre être humain. Le Christ a été victime de la peine capitale."

Les arguments émotionnels, moraux et religieux ont fait surface lors de l'événement organisé par l'émission 24 hours. On a pu constater que la raison occupe bien peu de place dans le débat et que les statistiques peuvent servir la cause des deux parties.



Gary Rosenfeldt et Harry Walsh au débat de la CBC.

"Allons-nous tuer par référendum?"

"Même si 80 pour cent de la population est en faveur de la peine de mort, allons-nous tuer par référendum? se demande David Matas, de l'Association manitobaine des droits et des libertés.

Et si les sondages changent d'ici quelques temps, allons-nous abolir la peine de mort par référendum? Je ne crois pas que cela va passer en Chambre. La question ne devrait même pas être soulevée."



David Matas: le bon sens égaré.

Mais elle est soulevée. Comme elle l'a été en Grande Bretagne, il y a quelques années par Margaret Thatcher, a rappelé Me Matas. "Elle était en faveur du retour de la peine de mort. Mais elle n'a pas réussi à convaincre son propre cabinet!"

"Les parlementaires ont divergé avec l'opinion publique dans le passé parce qu'ils ont compris que la peine capitale n'a pas statistiquement d'effet dissuasif. Nous serions le seul pays dans l'histoire récente à réinstituer la peine de mort après l'avoir abolie, soutient David Matas. Ce serait une mesure vraiment régressive."

La question a été ramenée dans l'arène politique par l'émotion des récents assassinats de policiers et de gardiens de prisons. Mais d'après David Matas, "la peine capitale ne va pas améliorer leur sécurité. Dans les pays où la peine de mort est en vigueur, il y a plus de fusillades. Si on veut les aider, trouvons des solutions dans la réalité et non dans les mirages."

"Le bon sens pousse les gens à croire qu'il y a un effet de dissuasion. C'est une réaction du coeur. C'est un mauvais guide pour faire un jugement. Le bon sens égaré veut la vengeance."

"Ce qui se produit (avec le retour de la corde), c'est une société plus brutale. Le meurtre est cruel, le meurtre du meurtrier est encore plus cruel, plus prémédité, affirme l'avocat de Winnipeg. C'est baisser le niveau de la qualité de vie dans la société."

"Si nous avions la peine capitale au pays, il y aurait des groupes de pression composés des familles des innocents qui auraient été exécutés. Pour le moment, nous entendons les familles des victimes des criminels."

"La dissuasion ne changera rien pour toute une série de criminels, a souligné David Matas. Les tueurs professionnels ne croient pas qu'ils se feront prendre; il y a des meurtriers suicidaires, d'autres qui cherchent la notoriété, d'autres qui tuent par imitation; d'autres encore, comme les meurtriers politiques, veulent devenir des héros. Et il y en a qui souffrent d'aliénation mentale."

"Le dernier pendu au Manitoba n'a pas été découragé de tuer par le fait qu'il y avait deux policiers dans la pièce qui tiraient sur lui. Alors comment l'aurait-il été par la menace de la pendaison?"

La peine capitale peut coûter plus cher à la société que la prison, a dit Me Matas. "Clifford Olson a plaidé coupable. Autrement, avec la peine de mort, il aurait plaidé non coupable jusqu'en Cour suprême."

Le panel était composé de quatre personnes, deux pour, deux contre.

POUR. Leonard Montford du groupe Concerned Citizens for Capital Punishment: "Il n'y a pas d'autre alternative. Il faut limiter les choix des meurtriers. Nous voulons plus de sécurité dans la rue et dans les prisons. La philosophie de ceux qui s'oppose à la peine capitale va continuer à mettre en danger la vie des innocents."

CONTRE. Marilyn Mc Gonical de la Elisabeth Fry Society, un organisme de service aux femmes aux prises avec la loi: "Il est difficile de mesurer l'effet de dissuasion. Il est dangereux de croire à la dissuasion. La vie dans les services policiers et correctionnels ne sera plus sécuritaire. Que faisons-nous dans les prisons pour aider les criminels à se réahabiliter?"

POUR. Gary Rosenfeldt de l'organisme Victims of Violence d'Edmonton: "Certains disent que nous voulons nous abaisser au même niveau de barbarisme et de violence que les tueurs... Mon fils a été une des 11 victimes (officielles) de Clifford Olson. Mon garçon n'avait aucun droit, Olson, lui, a eu droit à un avocat, un juge et un jury. La société peut tuer d'une manière civilisée. Est-ce que c'est de la vengeance? Certainement. Voyez-vous quelque chose de mal là-dedans?"

CONTRE. Harry Walsh, un avocat qui a défendu de nombreux criminels devant les tribunaux: "La peine de mort encourage le meurtre. Le tueur ne prendra pas de chance: puisqu'il va mourir, il va vouloir s'assurer de tuer avant. La société ne peut pas légitimer le meurtre et la vengeance. Si on pend pour le meurtre prémédité, on va vouloir flageller les vandals qui crèvent les pneus de ma voiture."

"Je ne pense pas que je devrais avoir le droit de tirer le levier: je pourrais bien décider, tout simplement, de me débarasser de quelqu'un que je n'aime pas. Si on tient à se venger, pourquoi ne pas le faire jusqu'au bout: tuons-le (le meurtrier) deux fois, cent fois! Faisons-le souffrir un peu!"

La CBC a inclu dans le débat télévisé des entrevues avec trois des 178 prisonniers de Stony Mountain. L'un d'entre-eux, Ronald Wiggins, a dit: "J'avais un problème d'alcool, je prenais également de la drogue. J'étais séparé de ma femme et ma mère était sur son lit de mort. J'avais travaillé 13 jours de suite. J'étais déprimé. J'ai tué. Je ne crois pas que la menace de la peine de mort m'aurait influencé."



LA CORDE SE DÉROULE

"Allons-nous tuer pour sauver de l'argent?"

"Si tu mettais la main sur l'homme qui venait de violer ta propre fille, tu serais prêt à le tuer," a suggéré le procureur général du Manitoba, Roland Penner. C'est une réaction subjective, comme celle des policiers qui viennent de perdre six de leurs confrères. "Mais cela ne veut pas dire qu'il faut institutionnaliser la vengeance."

Roland Penner est contre la peine de mort. Les néo-démocrates à l'échelle nationale se sont prononcés ainsi. Mais, soutient-il, l'opposition à la peine capitale n'est pas une affaire de partis: des libéraux comme des conservateurs sont également contre.

"Il revient à ceux qui veulent réinstituer la peine de mort d'avancer les arguments démontrant l'effet de dissuasion. Jusqu'à présent, il n'y a rien de convaincant. Le nombre de meurtres a baissé."

"Ceux qui fondent leurs arguments sur l'Ancien Testament devraient lire tout le passage qu'ils citent. Ils apprendraient que le voleur doit perdre sa main et qu'il faut lapider les coupables d'adultère. La vengeance ne peut pas devenir une politique de l'État. C'est inacceptable dans une société comme la nôtre."

Quant à l'argument voulant que le pendu soit incapable de commettre un autre meurtre, le procureur général avance des statistiques: "Les assassins sont les moins récidivistes des criminels. Les crimes contre la propriété, par exemple, connaissent un taux de récidive très élevé."

"Le raisonnement le plus farfelu pour la peine de mort, c'est qu'il en coûte, disons, 40 000$ par année pour garder un prisonnier. Allons-nous tuer pour sauver de l'argent? se demande Roland Penner. Je crois plutôt que nous emprisonnons trop de gens pour des infractions mineures."



Roland Penner: la question ne sera pas débattue dans la législature.

Désenchantement

Et puis, d'après le ministre, le système n'est pas infaillible, il y a eu des erreurs de justice. Donald Marshall a été incarcéré pendant 11 ans avant d'être reconnu innocent. "Quand j'enseignais à l'université, il y avait le fameux cas Dunbar, condamné pour un meurtre en 1936 en Colombie-Britannique. Sa sentence avait été confirmée par la Cour suprême. En 1977, la Cour est revenue sur cette décision. J'ai vérifié les procès-verbaux: il avait été pendu en 1936."

Roland Penner croit que la peine capitale va miner la loi: "Quand les membres du jury se trouveront devant le choix de la vie et de la mort d'un accusé, ils penseront aux conséquences. Ils vont examiner l'accusé pendant quelques semaines, ils vont se rappeler qu'il est possible de se tromper. Les jurés sont des êtres humains, de bons citoyens, ils ont une famille. Ils auront tendance à se montrer plus cléments. Alors se produira le contraire de ce qui était souhaité."

Pourquoi donc le retour du débat au Canada? Il y a eu en peu de temps six meurtres de policier. "On est en train de réagir subjectivement," a dit Roland Penner.

"Mais je crois que le problème est un désenchantement général pour les notions de droits et de libertés. Et cela est bien triste."

"La peine capitale n'est pas la seule solution"

"Une société se doit de se protéger, a expliqué le député conservateur de Saint-Boniface à Ottawa, Léo Duguay, en donnant un signal très clair: 't'as le choix de tuer, mais si tu choisis ça, tu risque de perdre ta vie.'"

Le retour de la peine capitale au Canada sera débattu en Chambre dans quelques mois. "Je me suis engagé durant la campagne électorale à appuyer le retour de la peine capitale, dit Léo Duguay, mais c'est quelque chose que je n'aime pas faire."

"Ce n'est pas mon sujet préféré. j'espère que le débat ne sera pas trop prolongé, les arguments sont sur la table, on sait ce qu'en pensent les électeurs: 80 pour cent sont en faveur," a déclaré le député élu la première fois le 4 septembre.



Léo Duguay: "On a été élus pour représenter..."

Le premier ministre Mulroney a promis un vote libre aux Communes sur la question. "Ce n'est pas une priorité avant Noël. Nous avons d'abord un énoncé économique à faire. Le vote libre aura lieu l'an prochain. Il faut déterminer les détails de la loi, a dit M. Duguay. La loi va protéger spécialement les policiers et les gardiens de prison."

"Dans le cas où il y a un doute, on n'imposerait pas la peine capitale. Mais si la preuve est claire... On ne veut pas devenir une société qui agit sans penser. Le meurtrier fera son propre choix. Sur le nombre de meurtres commis chaque année au Canada, quel pourcentge est prémédité? Les données sont très faibles."

La violence à l'écran

Le député de Saint-Boniface a expliqué que la question pourrait être débattue en Chambre de deux manières: un bill privé ou un projet de loi du gouvernement. "Si c'est un bill privé, c'est fini. Les opposants vont étirer la discussion pour plus d'une heure et la question va retourner au fond de la pile."

Mais la peine capitale, d'après Léo Duguay, n'est pas une solution complète. "Tous les problèmes ne seront pas réglés. Le système pénal en entier doit être révisé. Qu'est-ce qu'on peut faire pour les jeunes déséquilibrés? Il y a la question de la violence que les films et la télévision encouragent. Et pour les conditions de vie dans les pénitenciers il faut faire quelque chose. Il y a plusieurs plans d'attaque."

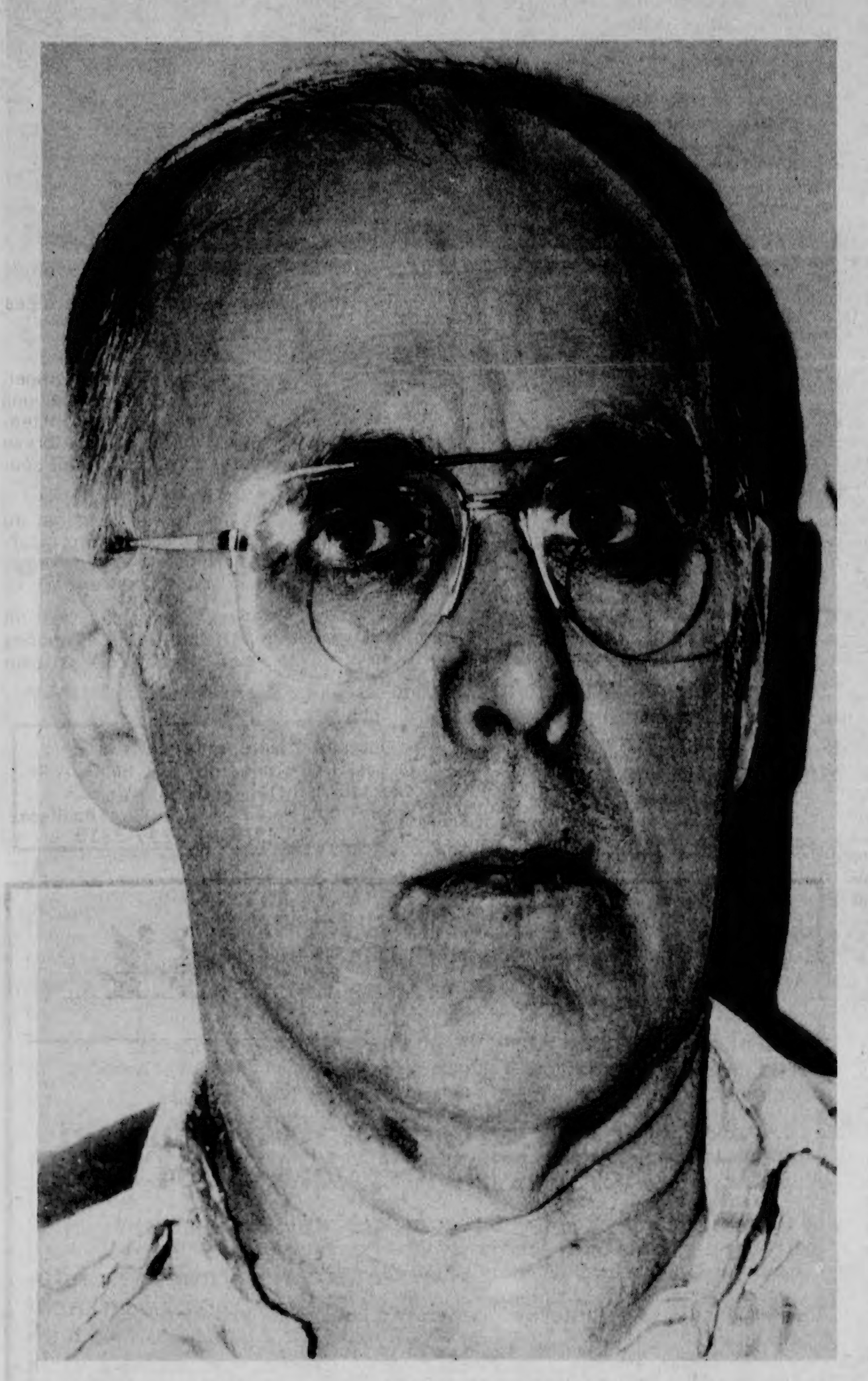
"Toute la question de 'Pourquoi ça arrive, les meurtres', m'intéresse. Si on peut prévenir un crime, c'est mieux que d'imposer la peine capitale. Comme principe logique, la prévention est une meilleure solution. Il faut examiner les situations humaines qui mènent au crime."

Novembre pour prévenir le crime. *Voir page 6.*

"J'ai été témoin de la dernière pendaison"

"On était cinq gars en charge de la prison de Headingley. J'ai été désigné pour ce soir-là. Le garde en chef avait passé toute la soirée avec le condamné, à jaser et à boire un peu de brandy. La pendaison a eu lieu à deux heures du matin."

Jean Paillé, de Saint-Boniface, avait 26 ans lorsque la dernière pendaison s'est déroulée au Manitoba. Il est peut-être le seul survivant des huit dans la petite procession qui a précédé l'exécution, une nuit de juin 1952.



Jean Paillé: "Il pourrait y avoir une seule chambre d'exécution au pays, et non pas dans chaque province."

"Il est important de comprendre le contexte de ce temps-là, a dit Jean Paillé, maintenant employé des postes. Il n'y avait pas de degrés (de culpabilité). Des gens se faisaient pendre pour toutes sortes de meurtres. La société était plus stable, plus sécure. Il n'y avait pas d'Indiens dans les prisons, pas de Noirs, il n'y avait pas non plus de drogues. C'était une société différente."

"Plusieurs lois qui existaient dans ce temps-là ont été jugées ultra vires (anti-constitutionnelles) depuis, comme le Vagrancy Act et la Habitual Criminal Act, a souligné M. Paillé. Ils remplissaient les prisons avec des gens qui n'étaient pas vraiment des criminels. Des vieux se présentaient là, à Headingley pour passer l'hiver au chaud."

"Les prisonniers passaient par le Centre de détention provisoire avant d'aller à Headingley. Les condamnés à mort restaient là tandis que les autres continuaient à Stony Mountain."

"Comme garde, ça nous faisait absolument rien: on n'avait pas de sympathie pour le condamné, seulement de la compassion pour l'être humain. S'il était là, c'était de sa faute."

"Henry Malanik était bootlegger, il faisait partie de la rapace de Winnipeg. Il était bien connu de la police car, comme d'autres, il servait d'indicateur. On leur permettait d'opérer (leur distillerie). Le policier Sims le connaissait bien, il ne pensait pas qu'il allait le tirer. Le meurtre du policier a eu lieu en 1950. Il a eu deux ans pour se préparer. On le gardait dans la cellule de la mort."

"J'ai rencontré le bourreau (*hangman*). Il y en avait juste un au pays. Il avait appris son métier du fameux Ellis de Saint-Vincent-de-Paul au Québec. Il avait été forcé de le faire la première fois parce qu'Ellis était absent. Il le faisait malgré lui, par devoir. Ça lui avait causé des problèmes familiaux."

"Il m'avait dit: 'Jean, ne prends jamais la corde, parce qu'après ils vont te demander.' C'était un métier dur, une science. Mais les calculs ne sont pas toujours exacts. Quand ils préparent la corde, ils font l'essai avec des poids pour voir si le mécanisme de la trappe fonctionne. Le gars apportait toujours sa propre corde avec lui."

"Ça se passe tellement vite. Il m'avait dit: 'Regarde bien!'" se souvient Jean Paillé.

"La procession a commencé devant la cellule de la mort. Le premier, c'était l'aumônier de l'Armée du Salut. Il récitait le Notre Père. C'est tout ce qu'on entendait. Ensuite venaient le condamné et, de chaque côté de lui, les deux gardes le tenant par le coude au cas où il se sentirait faible. Après, il y avait le bourreau, le garde en chef, le gouverneur de la prison et le médecin."

"Le prisonnier était pieds nus, le col de la chemise ouvert, les bras attachés dans le dos."

"Il fallait monter l'escalier pour aller au 2e étage. C'était une grande chambre: derrière une rampe, c'était rempli de témoins, des policiers surtout et quelques journalistes, à peu près une vingtaine de personnes. Tout le monde regarde l'affaire avec un air sérieux, dans un silence total. C'est un vrai théâtre. Les gardes et le condamné, on monté deux ou trois marches pour arriver sur une plate-forme. Les gardes sont de chaque côté de la trappe, le condamné est debout sur les deux panneaux qui ouvrent au milieu."

Tout se fait comme d'un seul mouvement: le condamné ne se rend pas compte de ce qui se passe. Le Notre Père n'est pas encore fini.

"Le reste prend quelques secondes. Le bourreau est vite comme un chat. Il pose la cagoule noire sur la tête du prisonnier. D'un mouvement vif, il lui passe la corde autour du cou, place le noeud derrière l'oreille gauche, serre le noeud, descend les mains le long du corps, attache les jambes et tire le levier. Le corps tombe à l'étage inférieur. Une chute de six ou sept pieds. Tout se fait comme d'un seul mouvement: le condamné ne se rend pas compte de ce qui se passe. Le Notre Père n'est pas encore fini."

"Ce qu'on entend, en plus de la prière, c'est le déclenchement de la trappe et les panneaux qui frappent les côtés. Ça fait un bruit infernal qu'on entend dans toute la prison. Aussitôt tombé, le pendu tourne sur sa corde. Le bourreau a eu une expression de surprise: on a appris après que le condamné avait pris du poids, on l'avait pesé trop tôt."

"On ouvre tout de suite la porte pour faire sortir les témoins. Nous les gardes, on descend en bas avec la procession. Il n'y avait pas d'émotion. On voyait et on acceptait. Le docteur a examiné le pendu pour des indices de vie. La pendaison, c'est le cou qui casse. Après quelques minutes, on l'a soulevé pour détacher le noeud coulant et on l'a étendu sur un brancard. Tout de suite, le coroner a fait son enquête. Nous, on est retourné à notre besogne."

"Il ne faut pas oublier, a dit Jean Paillé, que dans les religions chrétiennes, on dit que si le condamné accepte son crime et sa mort, il peut devenir un saint. Tu conduis peut-être un criminel à la potence, mais après c'est plus à nous de juger. C'est pour ça qu'il faut les traiter avec dignité: c'est une âme quand même. C'était vite fait, ce qui veut dire humanitaire. D'autres meurent dans des accidents, ils n'ont peut-être pas le temps de se préparer."

"Je pense que la peine de mort, ça décourage les criminels. C'est certain que les condamnés ne recommencent pas. Certains disent que c'est de la vengeance. Mais la prison à vie, qu'est-ce que c'est? On pourrait faire comme le pape, pardonner. Mais qui est capable de faire ça?"

"Je ne pense pas qu'ils vont ramener la pendaison. Ils ne trouveront pas de bourreau. Je ne pense pas que quelqu'un voudra apprendre le métier et vivre avec les angoisses. Sans la peine capitale, les polices vont prendre la loi dans leurs mains. Ils vont tirer plus vite et commettre des erreurs. À Miami, les policiers ne prennent aucune chance parce que dans deux jours, les criminels sont de retour dans la rue."

"L'idéal, c'est que l'État ne tue pas, soutient Jean Paillé. Mais nous ne pouvons pas vivre dans la crainte."

Jean-Pierre DUBÉ

Novembre sous le signe de la prévention du crime

Il faut apprendre comment se défendre

"La police, c'est le public et le public c'est la police" lançait le patron de la police londonienne en 1829. Une affirmation qui n'a pas encore parcouru asez de chemin au goût des policiers de 1984.

"La police a besoin des yeux du public pour arrêter les crimes" assure le constable Bernard Dionne. Non seulement pour aider les policiers à arrêter les criminels, mais aussi pour prévenir le crime.

La police de Winnipeg n'a pas moins de 17 programmes touchant la prévention du crime: Généralement, il s'agit d'une présentation audio-visuelle d'une demi-heure suivie d'une période de questions. Parmi les sujets qui peuvent être abordés: la sécurité de la maison, le vol des voitures, l'abus des enfants, des femmes seules, des personnes âgées.

Le problème pour la police de Winnipeg, c'est qu'elle peut difficilement rejoindre des individus qui ont besoin de conseils, à moins qu'ils ne soient, par exemple, regroupés dans des foyers.

Pour tenter de sensibiliser la population sur une plus grande échelle, les responsables de la prévention du crime ont décrété, pour la 2e fois, une semaine nationale de la prévention du 4 au 10 novembre.

Au Manitoba, cependant, on voit les choses en plus grand: c'est tout le mois de novembre qui est dédié à la prévention du crime. Pour la troisième année consécutive, la Société de criminologie du Manitoba parraine une série d'activités pour éduquer le public.

Le thème choisi cette année est la conduite en état d'ébriété *(ACTION... Against Drinking and Driving)*. Pour les personnes qui souhaiteraient avoir plus de détails sur les activités prévues, il suffit d'appeler **Projet prévention** au 945-8776.

Pour sa part, la police de Winnipeg va mettre l'accent sur le ***Neighbourhood Watch Program*** **(Programme Sécurité du voisinage)**, disponible depuis trois ans. "Pour nous, c'est la fondation, explique Bernard Dionne. Parce que ce programme permet de rejoindre les gens et on peut leur parler d'autres programmes."

Le programme **Sécurité du voisinage** a été implanté à Winnipeg dans une zone de 9 pâtés de maisons de long et 3 de large où la criminalité était très élevée. Les gens ont été entraînés. Résultat: "Les statistiques démontrent que le taux de criminalité a baissé de 54 pour cent durant les derniers six mois" précise le constable Richard Joyal.

Pour s'en tenir au district no 5 (*Saint-Boniface/Saint-Vital)* les statistiques se présentent ainsi: pour 1983: 1458 vols par effraction *(break and entry)*. 327 vols dans des maisons d'affaires, 904 dans des résidences. 189 personnes ont été arrêtées, 18 étaient trop jeunes pour être poursuivies. "Ces résultats ont été obtenus en partie grâce à l'implication du public" commente Richard Joyal.

Pour l'instant, le cinquième des habitants du district no 5 est engagé dans le programme **Sécurité du voisinage**. Cela représente la participation de 182 rues, surtout dans Saint-Vital et le Parc Windsor. Le vieux Saint-Boniface participe nettement moins au ***Neighbourhood Watch***. Une situation que la police aimerait changer, convaincue de la nécessité de l'engagement du public pour enrayer la criminalité.

"C'est pas nouveau, la prévention, souligne Bernard Dionne. Elle engage la responsabilité de la police et du public.

Il y a deux façons de promouvoir la prévention du crime: arrêter, détenir les criminels; et apprendre au public, aux victimes comment se défendre".

Bernard BOCQUEL



Richard Joyal et Bernard Dionne. La prévention du crime efficace exige la participation du public.

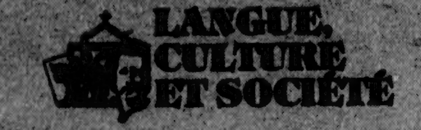
Suszko par intérim

Le directeur-général adjoint de la Seine a été nommé directeur-général de la division scolaire par intérim.

Jean Suszko assume les responsabilités qu'occupait Jean Beaumont, maintenant directeur de l'école Guyot.

Les commissaires ont décidé de reporter la date limite pour postuler l'emploi de directeur général de la mi-octobre au 2 novembre.

COLLOQUE: Communications au programme



Du droit à la traduction: le lieu problématique du français au Manitoba par Annie Brisset, Bureau fédéral des traductions à Ottawa.

Les femmes dans la vie de Louis Riel: une perspective poétique par Glen Campbell, Université de Calgary.

La Métisse dans les romans des Français par Paulette Collet, Université de Toronto.

Héritage de la francophonie canadienne par Jean-Claude Dupont, Université Laval.

Gabrielle Roy et la création littéraire: de l'espace et du temps dans "La route d'Altamont" par Dennis Essar, Université de Brandon.

Une romance canadienne-française par Myo Kapetanovich, Faculté Saint-Jean, Edmonton.

L'exotisme chez Henri-Émile Chevalier par Lise Gaboury, Collège de Saint-Boniface.

La Canadienne française de l'Ouest dans l'oeuvre de Marie-Anna Roy par Monique Genuist, Unviersité de Saskatoon.

Charles Lirette, junior, le grand trappeur d'Amérique du Nord par Réal Girard, Héritage franco-albertain, Saint-Paul, Alberta.

Langue, culture et société: l'exemple de l'Écosse, pays trilingue par Alex.-L. Gordon, Université du Manitoba.

Structure et techniques narratives dans "La route d'Altamont" par Carol J. Harvey, Université de Winnipeg.

Les implications de décisions juridiques récentes dans l'éducation française de l'Ouest par Raymond Hébert, Collège de Saint-Boniface.

Les Jésuites au Manitoba (1885-1985) par Gérard Jolicoeur, s.j., Hôpital général de Saint-Boniface.

Lecture d'un texte de Roger Léveillé, ou l'oeuvre littéraire comme objet de consommation par Rosmarin Heidenreich, Collège de Saint-Boniface.

Le concept d'ethnicité et son application pour le cas de la francophonie manitobaine par Jean-Marc Fontan, Collège de Saint-Boniface.

Les termes de la production picturale: prolégomènes à une recherche sur les goûts artistiques des Franco-Manitobains par Jean Lafontant, Collège de Saint-Boniface.

Mgr Provencher et les autochtones par Antoine Lussier, Université de Saskatoon.

Le sacre de Mgr Taché à Viviers-sur-Rhône par Hubert Mayes, Université de Winnipeg.

Gaston Giscard et Marcel Durieux chroniqueurs par Pierre-Yves Mocquais, Université de Régina.

La politique, telle que présentée dans les derniers manuscrits de Jean Féron/Lebel par Jean-Guy Quenneville, St. Thomas More College, Saskatoon.

Facteurs internes et sociologues de l'évolution de la langue par Henriette Ricou, Collège de Saint-Boniface.

Langue et tradition au Manitoba d'expression française par Liliane Rodriguez, Collège de Saint-Boniface.

L'école publique française en Colombie-Britannique par Robert Roy, Université de la Colombie-Britannique.

Le défi de l'informatisation pour les communautés de langue officielle de l'Ouest canadien par Bernard Wilhelm, Université de Régina.



Banquet....15,00$
Colloque.. 10,00$
Payable au:
CEFCO
Collège de Saint-Boniface
200, av. de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

Inscription avant le 16 novembre, si possible

NOM ____________________

ADRESSE ____________________

____

Ci-inclus un chèque de $ ____________

Le 9e Coup de pouce



ATTENTION, N'OUBLIEZ PAS SVP.

Le "COUP DE POUCE c'est

- un abonnement suggéré: 18$50
- un abonnement de soutien: plus de 18$50
- Les abonnés versant un abonnement de soutien verront leur nom publié dans La LIBERTÉ et auront une chance de gagner un magnétoscope (VCR). Le tirage aura lieu à la discrétion de La LIBERTÉ à la fin de la période du Coup de pouce.

Combien ont déjà contribué?

Quelle est la moyenne des contributions?

Y a-t-il des gros changements par rapport à l'an dernier?

La réponse à ces questions -et à d'autres- la semaine prochaine, à l'occasion d'un bilan intérimaire du 9e Coup de pouce.

À ne pas manquer!

Les abonnements de soutien

M. Roger Desilets
G. Verrier
Mme Rosalie Sasnow
M. Denis Saurette
M. Gérard Rémillard
M. Eugène F. Perron
M. Hector Normandeau
M. Antonin Nadeau
M. et Mme Alfred M. Monnin
Mme Cécile Lussier
Fr. Mathieu Lemoine
M. Joseph E. Lemire
Fernand et Agathe Lavallée
Abbé Albert Gravel
Mme Régina Gendreau
M. Raoul Ferraton
M. Hervé Barnabé
Curé Nérée
M. Germain Cormier
Mme Marie-Ange Cadieux
M. Denis F. Bohémier
M. Gérard Boulet
Denis et Lyse Bisson
M. Joseph Beaudry
Mme Rachelle Tougas
M. Céline Tack
M. Louis Roch
M. et Mme Dominique Renault
M. Henri Philippot
M. Jos C. Mireault
M. Pierre La Roche
M. Ulysse Lambert
M. Etienne Guyot
M. François Gratton
M. Arthur H. Gautron
Mme Yvonne Gagné
M. Arthur Fenez
M. Denis Dragon
M. Robert Campeau
Mme Théodora Bisson
Mme Jacqueline Vankriken
M. Armand Trudeau
Raymond et Paulette Théberge
Abel Robidoux
M. Roland Robert
M. François Raingeard de La Bletière
M. Lucien H. Morin
M. Victor Morin
Antoine et Marguerite Préfontaine
M. Alphonse Lesage
M. Yvon Lefebvre
M. Lantatjn
M. Henri E. Lambert
M. Aurel Lalonde
M. Clément Labossière
Mme Lucienne M. Labossière
Mme Suzanne Kiazyk
Mme Marie Anna Gratton
Mme Rose M. Gauthier
Mme Imelda Gagné
M. Jean du Bourg
Mme Diane Dornez-Laxdal
M. Arthur de Rocquigny
Robert et Rachel Dacquay
M. Denis Couture
M. Richard Cousineau
M. Henri Cormier
M. Norbert Collette
M. Henri Campagne
M. Roméo Bruneau
M. Arthur E. Bergeron
Mme Annette Gagné
Antonio Daigneault
Albert et Jeannine Courcelles
Mme Annette Bisson
Mme Anna Boulet
Mme Blanche Bellemare
Mme Angèle Augert
Mme Jeannine Archambault
M. Charles Leblanc
M. Albert Laramée
Mme Alice Lambert
M. Michel Lamarche
M. Art Lagassé
Rachel et Robert Lafrenière
M. Raymond Péloquin
M. Roger Parent
M. Alphonse Michaud
Mme Laurette Martin
Denis et Léonne Marion
M. et Mme Lionel Marion
Mme Athala Smith
M. Armand-Aimé Sabourin
Mme Antoinette Richard
Léo et Jeannette Roch
Mme Marie A. Régnier
Soeurs de St-Joseph
M. René Painchaud
Soeur du Sauveur
M. Olier Voyer
Maurice et Lorraine Vien
M. Wilfred Turenne
R.A. Jacques M.D.
Edward et Agnès Lambert
A.M. Lacoste
M. Raymond Fleury
M. Gilles Roch
Mme Régina Sala
Soeurs Grises
Mme Angèle Stirling
M. Edouard Taillefer
M. J. Albert Vachon
Sr. A. Provencher
M. Maurice Duclos
M. Raymond Thuot
Mme Marie St-Jacques
M. Lucien Rivard
M. René Piché
Mme Blanche Paillé
M. Albert Nolette
Jos et Clara Mousseau
M. Glen Mackenzie
Catherine et François Lentz
M. Maurice Lemoine
M. Laurent LeBleu
M. Maurice R.P. Laberge
M. et Mme A.G. Goebel
M. Mathias Gagnon
M. Adrien Dumas
M. Robert Duroche
Mme Lucille Couture
Mme Eva Chartrand
Aurèle et Rachel Boisvert
Ernest et Thérèse Bouchard
M. Georges Boily
M. Oriclide Berard
M. René Asselin
M. Lucien Thioux
Soeurs de St-Joseph
M. Denis Robert
Ramah School
Arthur et Andréa Oliviero
M. Emile McCarthy
M. Napoléon Langelier
Mme Claire Labelle
M. Félix Guiguene
Soeur Louise Granger
M. Eloi Gagnon
Dorilda Beaulieu
M. Armand Ayotte
Mme Charline Atamanchuk
M. Marcel Asselin
Mme Lucie Abgroll
Mme Jacqueline Bohémier
Mme Jeanne Carrière
M. Gustave J. Champagne
M. et Mme Roland Couture
Mme Blanche Daneault
Mme Leona Desaulniers
Mme Marie-Rose Gagnon
Mme Odessa St-Godard
Mme Marie Guilleminot
M. Mohamed Hawash
M. Alcide E. Labossière
M. Raynald Labossière
Mme Ghislaine Lacerte
M. Roger Legal
Mme Jeannette Lemoine
Louis et Blanche Molgat
M. Henri Orieux
Louise et Albert Plamondon
Guy et Hélène Roy
M. René Saquet
M. Laurent Delphis Trudeau
M. Albert Veilfaure
M. Fernand Balcaen
Olivier et Denise Lafond
M. Alphonse Jolicoeur
M. Eugène Houle
M. Lucien Guyot
M. David Grégoire
Mme Marthe Gautron
M. Marcel Gauthier
Irma Gauthier
M. Guy Lemoine
M. Henri Létourneau
Mme Alice Little
M. Rénald Massicotte
Mme Adèle Molgat
M. Ernest D. Marion
Mme Irène Meilleur
M. Stan Muloin
M. Léo Nadeau
M. François Palud
M. Joseph Roméo Parent
Joseph et Rolande Pelletier
Mme Estelle Penner
Mme Maria Piché
Mme Lise C. Pinsonneault
Daric et Isabelle Allard
Mme Jeannette Allard
M. Zéphirin J. Aquin
M. Léo Arnal
Mme Rose Baril
M. Joseph Bazin
Mme Marie Beaulieu
Mme Joséphine Bernard
M. Charles Boulet
Mme Gisèle Bourgeois-Law
M. François-Aimé Chalas
M. Michel Charron
Mme Thérèse Coyle
Mme Catherine Dupont
M. Martial Fontaine
M. Laurent Gagné
M. Gilbert J. Dupas
M. Léo Girard
Michelle et Marcel Gosselin
Mme Berthe Huot
M. Edmond Rossier
M. Léon Sarrasin
M. Allen Soucy
Mme Marie-Jeanne Tellier
M. Jean-Léon Tougas
M. Maurice Desloges

Un abonnement de soutien, c'est plus de 18,50 $

Lucille Beaudin-Wiltshire vole la scène

Marguerite approche la quarantaine. Son fiancé vient de la quitter durant la nuit. Elle s'essaie donc futilement avec son voisin. Et ensuite avec le voyou du quartier qui la traite en lépreuse. Rien ne changera sa réalité.

Dans **Le temps des lilas**, de **Marcel Dubé**, produit par le Cercle Molière, la vie coûte plus chère à chaque jour. Certains ne peuvent simplement plus payer le prix!

Lucille Beaudin-Wiltshire, dans le rôle de la vieille fille Marguerite, vole la scène de ce premier spectacle de la saison 84-85 du Cercle. Ce qui apparaît d'abord comme une caricature comique d'une femme incapable d'attirer les hommes inspire vite la pitié.

En elle, on voit une vie courte, débordante de sacrifices, qui ne peut finir que par le rejet total. Sa dernière sortie, avec l'écharpe blanche qu'elle traîne derrière elle, annonce plus que la mort: l'incapacité de continuer à vivre.

D'ailleurs, on se demande pourquoi Marcel Dubé a choisi de mettre en situation tant de personnages quand le drame de Marguerite suffit pour remplir une anthologie de théâtre.

Aurait-il voulu que le spectateur décide à quel personnage s'accrocher? L'artiste désillusionné, le vieux couple seul, la jeune bouleversée?

Il reste que le jeu de Lucille Beaudin-Wiltshire attire l'auditoire. Et les autres interprètes, dans les scènes avec elle, paraissent nettement plus à l'aise dans leur rôle. Particulièrement **Gilbert Rosset** dans les souliers de son fiancé.

Le langage de **Le temps des lilas** s'éloigne de ce qu'on retrouve dans les grands succès de Marcel Dubé (**Zone**, **Un simple soldat**, **Florence**). Dans sa recherche pour une langue québécoise du théâtre, il s'est aventuré dans la poésie dramatique.

En l'occurrence, le décalage entre la langue et la situation se retrouve dans le jeu. La voix devient trop souvent mécanique et sans intention.

Quand les comédiens arrivent à se libérer de cette voix, le spectateur s'identifie au personnage. Ce qui a été le cas durant la scène de la conversation entre l'artiste (**Paul Lévelllée**) et la jeune fille (**Françoise Freynet**) qui termine avec l'entrée du bon-à-rien (**Mario Chioini**). Ou avec l'estimateur (**Marcel Gauthier**).

Côté technique, le Cercle demeure irréprochable. Le décor est simple mais évocateur. La bande sonore, ainsi que les costumes, aident à reproduire ce petit monde qui est celui de Marcel Dubé.

***Le temps des lilas*, mis en scène par Roland Mahé, se poursuivra jusqu'au 3 novembre dans la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain.**

* * *

Les gens se disent maintenant: "Qu'est-ce qu'ils vont bien faire cette fois" reconnaît **Sandra Lapierre**, un des membres du **Groupe de la Place Royale**, présentement en tournée nationale.

Un spectacle comme celui que donne le Groupe ne se voit pas à chaque coin de rue. Pas à Winnipeg. Et encore moins à Saint-Boniface.

On se rappelle du succès que le Cercle du plagiat avait connu en intégrant un diaporama au théâtre. Eh bien, imaginez des diapos, des films, des vidéos, de la musique live, du théâtre et, bien entendu, de la danse dans le même show!

"On mélange la technologie à la danse et au théâtre" détaille un autre membre du Groupe, **Marc Boivin**.

"Ce qui est aussi spécial, c'est que t'as toujours une réaction de la foule. Soit qu'elle a beaucoup aimé ça, ou pas du tout."

Pour ce qui est du message de ce spectacle, qui tournera l'Europe au printemps, **Marc Boivin** préfère laisser le spectateur voir ce qu'il veut. "C'est de la danse. Les gens voient les émotions."

Le programme en gros: **Sprung wooden answer period... with a latin american beat**, une satire sur les hommes d'affaires avec une chorégraphie qui laisse la même impression qu'une émission à la télé; **Walking on glass**, une première mondiale de danse pure; **Mutual Aid**, inspirée de Marx et de Darwin, cette pièce traite des relations entre les hommes; et **Living room**, une présentation de ce que ressent un peintre.

Le Groupe de la Place Royale présente ce programme les 2 et 3 novembre au théâtre Gas Station, à 20h00.

* * *

After Baba's Funeral et **Sweet and Sour Pickles**, du Manitobain **Ted Galay** seront présentés en reprise au Prairie Theatre Exchange jusqu'au 13 novembre.

Même le critique de notre Sun préféré, **Morley Walker**, avait de bonnes choses à dire: "Il ne faut pas être ukrainien pour être ému par cette production."

Roland STRINGER



Sandra Lapierre et Marc Boivin du Groupe de la Place Royale. Un spectacle qu'on ne voit pas souvent à Winnipeg...



Lucille Beaudin-Wiltshire et Gilbert Rosset. Chaque jour coûte plus cher.

La prise de vue

The Little Drummer Girl: ***camoufler le vrai***

La question se pose en quittant la salle. Qui comprend mieux l'intrigue de cette histoire: le spectateur ou Charlie?

Charlie, c'est une Américaine en Angleterre qui, avant tout, aspire à jouer le rôle de défenseur de la paix. Elle a déjà participé à quelques manifestations, quelques conférences et se considère fidèle à ses convictions.

Comme c'est facile lutter contre l'antisémitisme au Moyen-Orient, quand il ne faut même pas quitter le foyer! C'est aussi se faire des illusions.

Ironiquement, le plus notre comédienne de Shakespeare s'engage activement dans sa quête pour un monde respectable, le plus il devient difficile de distinguer la réalité du monde illusoire. Car il y en a qui sont payés pour camoufler le vrai.

Le vrai n'existe pas. Seule la vie et la mort existent. Charlie s'en rendra bien compte. Mais un peu tard...

Diane Keaton n'a rien perdu depuis ses jours de cinéma avec Woody Allen. Dans ce film, basé sur un roman de John Le Carré, elle ne manque pas d'intensité. Le comédien allemand réputé, Klaus Kinski, n'en fait pas moins.

Bien que la cinématographie ne fasse aucune preuve de recherche, elle correspond au genre: le suspense international à l'américaine.

Au cinéma Northstar, adultes et enfants accompagnés.

En aparté. Du Hitchcock revient en ville. **The trouble with Harry**, avec Shirley MacLaine, et **The man who knew too much**, avec James Stewart, au Cinéma 3 du 6 au 8 novembre.

À propos de **The trouble with Harry**, François Truffaut avait écrit "Hitchcock a filmé un jeu de mots"...

J'ai épousé une ombre, avec Nathalie Baye (**Le retour de Martin Guerre**), pourra être vu au Musée de l'homme et la nature le 4 novembre. Il y a bien plus que la viticulture dans la région de Bordeaux.

R.S.



J'ai épousé une ombre. **Des drôles de coïncidences.**

A l'affiche

Jeudi 1er

- Le Foyer du Centre culturel franco-manitobain mettra en vedette le musicien jazz, Tony Beaulieu, du jeudi au samedi.

- Le Groupe de la Place Royale est en spectacle du jeudi au samedi au théâtre Gas Station, à 20h00.

Samedi 3

- L'équipe Indivisuals exposera ses oeuvres au conservatoire Assiniboine Park jusqu'au 24 novembre.

Dimanche 4

- Une exposition de Kenneth Gordon se tiendra à la Medea Gallery jusqu'au 17 novembre.

- Le film **J'ai épousé une ombre** sera présenté au Musée de l'Homme et la nature, à 20h00.

- L'Association des dramaturges du Manitoba tiendra une conférence sur la critique. Elle sera donnée par l'employé du Winnipeg Free Press, Reg Skene au théâtre Warehouse, à 20h00.

Mercredi 7

- Le vernissage de l'exposition "Artisans à l'oeuvre" commencera à 20h00 au Centre culturel franco-manitobain.

- Le Groupe d'action sur l'alternative aura sa première réunion annuelle au Collège universitaire de Saint-Boniface (salle 1153) à 19h30.

- Plug-in Art, 175, rue McDermot, mettra en exposition les toiles de Bev Pike.

Jeudi 8

- Michel Lemieux présentera "Solide Salad" au théâtre Gas Station jeudi et vendredi, à 20h30.

- Une troupe du Collège universitaire sera en spectacle au Foyer du CCFM.

Samedi 10

- Au théâtre Gas Station: "Concierto Analucia" un spectacle de danse espagnole, à 20h00.

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faties votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Après et avant B.C.

L'honneur des Bombers est en jeu

Edmonton ou B.C.. De quelle équipe doit-on parler?

Parler de B.C., c'est ne pas donner d'importance à Edmonton. Omettre les Eskimos de Jackie Parker, qui ont matraqué les Roughriders 52 à 7 sans le quart Matt Dunigan, serait digne seulement d'un commentateur de l'Est.

Parler d'Edmonton, c'est avoir accepté la citrouille que les Lions ont offert à Coach Cal.

Elle ne se digère pas bien, cette soirée de mascarade qui a coûté aux Bombers la première place de l'Ouest. Pourquoi? Elle donne raison au fatalisme historique maintenu par un bon nombre de Winnipégois.

James Murphy avait bel et bien déclaré à La LIBERTÉ que les Lions ne l'inquiétaient pas... Le pauvre James n'a rien attrapé samedi passé.

CTV insistait pour considérer la foule à B.C. Place comme un autre joueur, un treizième. Même le calme Cal avait rétor-



Roland Stringer

Le 5e QUART

qué: "Il ne doit plus rien rester au zoo de Stanley Park."

Et on n'ose même pas demander aux quarts de sofa d'expliquer la défaite contre cette équipe dirigée par le jeune, naïf et vulnérable Tim Cowan.

Pourtant, Donavan Rose (et le restant de la défense des Bombers) a tenu son bout contre le grand Merv. On comprend maintenant un peu mieux le commentaire de Rose à La LIBERTÉ cet été sur la couverture de ce dernier: "Il fait ressortir ce qu'il y a de mieux en moi". Deux interceptions, c'est pas pire!

Il reste qu'on ne sait trop quand arrêter de parler de B.C. Place et quand entamer la demi-finale de l'Ouest contre les Eskimos.

Brian Kelly inquiète Winnipeg, tout comme Merv Fernandez. Ce qui complique les choses, c'est que le quart des Lions, Tim Cowan, n'inquiétait pas les gros bleus véridiques comme Matt Dunigan.

"C'est le quart le plus rapide au Canada" affirmait la semaine dernière Tyrone Jones.

Somme toute, Winnipeg aura à travailler pour se rendre au stade Commonwealth pour la Coupe.

Si le Free Press peut se permettre de choisir le "game breaker" de chaque partie, le jeu qui détermine une victoire ou une défaite, le droit revient au 5e Quart d'appeler le moment crucial de la saison.

Dimanche contre Edmonton.

Bien entendu, perdre contre Edmonton annonce la fin des Bombers 84.

Mais gagner ne représente pas seulement un retour à Vancouver. En plus de donner du momentum aux Bombers, une victoire mettrait fin à la spéculation qui plane depuis une semaine sur les capacités de cette équipe.

Les lacunes au Manitoba

Car, pour la première fois cette année, le public, autant que la presse, questionne sérieusement le potentiel de cette équipe "d'étoiles".

Dans les derniers jours, on a même choisi de parler des lacunes du football amateur au Manitoba. Du tempérament de Cal Murphy. Des échecs du botteur Trevor Kennerd et du quart Tom Clements...

Une autre victoire pour au moins sauver l'honneur!

Une lettre de l'École Saint-Joachim

Les aspects négatifs et positifs du 5e Quart

La couverture des Bombers dans le seul hebdo de langue française au Manitoba n'a pas été reçu à bras ouverts par tous les lecteurs.

Certains ne peuvent simplement pas accepter l'importance donnée à une activité "si loin de la francophonie".

D'autres, cependant, ont accueilli le 5e Quart en s'exclamant: "Finalement! Notre journal provincial tente de parler d'un peu plus que la petite communauté!"

Pour les étudiants de la huitième année de l'École Saint-Joachim de La Broquerie, la chronique de football a suscité des réactions à plusieurs niveaux.

Cher M. Roland Stringer,

Bonjour! Nous les élèves et le professeur de la 8e année de l'École Saint-Joachim de La Broquerie aimerions vous féliciter pour votre beau travail concernant vos articles de football dans La LIBERTÉ.

Nous lisons vos articles parce que nous étudions le football dans notre cours de français. Nous vous écrivons à propos de certains aspects positifs et négatifs de vos articles d'après nos observations.

D'abord les aspects positifs:

Vous avez un style simple et facile à lire; vous êtes très spécifique; vous décrivez bien les actions des joueurs; vous donnez vos impressions face à certains joueurs; vos interviews sont appropriées; vous suscitez notre intérêt en mettant des commentaires directs des joueurs comme en-tête et les photos dans vos articles sont très bien. Qui est le photographe? Que veut dire les quarts de sofa franco-manitobains?

Maintenant pour les aspects négatifs:

Dans un de vos articles, David Shaw mentionne que la presse n'écrit pas toujours ce que les joueurs disent. Est-ce que vous, Roland, vous écrivez **toujours** *ce que les joueurs disent?*

On se demande pourquoi, à certaines reprises, vous n'écrivez pas le terme français au lieu de "game plan", "job" et "toffe"?

Aussi, pourquoi trois points de suspension à la fin de certaines phrases? Est-ce que vous voulez nous faire penser ou est-ce que vous n'osez pas tenter de donner une réponse? (Voir votre reportage "Deux choses... 1er paragraphe).

Quel est votre but en employant des phrases sans verbes? Que signifient certaines expressions telles que: "Roy-il-doit-coucher-avec-Merv-Dewalt?" Pourquoi mettre des termes anglais entre parenthèses après des termes français?

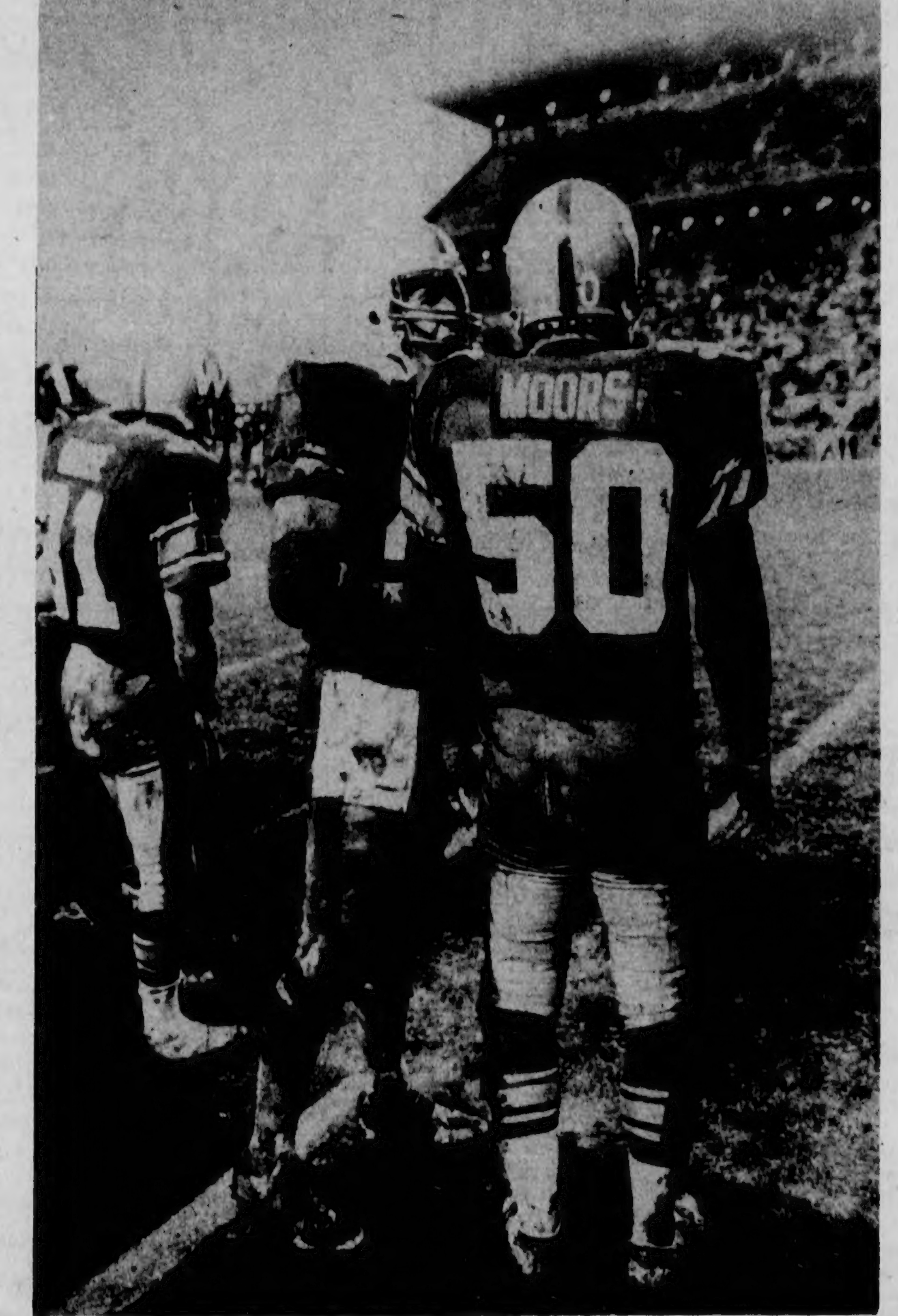
Enfin, à votre avis, qui gagnera la coupe Grey? Qui jouera contre qui, en quart de finale de l'Ouest? de l'Est? Quelles équipes joueront la demi-finale? La finale?

Nous apprécierions une réponse à notre lettre si cela n'est pas trop demandée de vous.

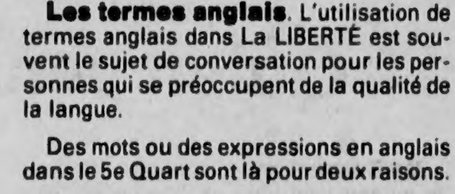
La 8e année de l'école Saint-Joachim de La Broquerie

Sans vouloir me transformer en professeur d'école, ou en devin, je tenterai, dans la mesure du possible, de répondre aux questions soulevées.

Qui gagnera la coupe? Winnipeg ou Toronto. La demi-finale de l'Ouest sera malheureusement à B.C. Place entre les Lions et les Bombers. (Ça, c'était facile à prédire!)



La condition de la pelouse contre Edmonton la dernière fois n'a pas été rose. À quoi peut-on s'attendre dimanche?



Les termes anglais. L'utilisation de termes anglais dans La LIBERTÉ est souvent le sujet de conversation pour les personnes qui se préoccupent de la qualité de la langue.

Des mots ou des expressions en anglais dans le 5e Quart sont là pour deux raisons.

Premièrement, pour assurer la compréhension (quel mot en français pour *scramble* serait compris par la personne dans la rue?).

Deuxièmement, et principalement, pour permettre aux mordus du football, qui suivent ce sport depuis des années, de s'identifier d'abord au contenu.

Des phrases sans verbes, des points de suspension... Chacun a sa façon d'écrire. Les phrases courtes me plaisent. Et les points de suspension, c'est, pour moi, un moyen de suggérer une idée sans nécessairement l'imposer au lecteur.

Écrire ce que les joueurs disent... La fameuse question de l'objectivité! À mon avis, le journaliste se doit avant tout d'être honnête. Il n'est peut-être pas toujours objectif, mais en tout temps se doit d'être honnête.

Ajoutons que les journalistes de La LIBERTÉ tentent de traduire une idée et non des mots. Si David Shaw disait: "You have to have it together", j'écrirais: "Il faut avoir la tête là."

Les quarts de sofa: Inspirée de "Arm-chair quarterback" cette expression est utilisée pour identifier les lecteurs de La LIBERTÉ auxquels on demande, à l'occasion de commenter sur les Bombers.

La photographie. Les journalistes de La LIBERTÉ font la photographie pour leurs textes.

Roland STRINGER

Aaron Brown

"Je dois dire que j'aime ça ici"

La défense des Bombers gravite autour du numéro 52. Tous les joueurs en sont conscients: le secondeur intérieur Aaron Brown, c'est le centre nerveux!

Aaron Brown ne s'asseoit que rarement sur le banc quand l'attaque des Bombers est sur le champ. Il tient plutôt à parler avec l'entraîneur des secondeurs Fred Glick, tout en encourageant les joueurs qui passent près de lui.

"Lâche pas Frank. Tiens bien Kevin. Pousse fort Tyrone. Ne donne-lui pas le temps d'agir John..."

Le gradué d'Ohio State joue du football organisé depuis l'âge de 13 ans, "quand je jouais sur la ligne défensive". Lui, comme plusieurs de ses collègues, ne s'est pas retrouvé au Canada sans avoir tenté de percer dans la Ligue américaine.

Mais contrairement à plusieurs joueurs dans la Ligue canadienne, Aaron Brown a fait ses preuves aux USA. Tous s'entendent pour dire qu'il pourrait facilement y retourner aujourd'hui.

"Mes trois ans avec les Tampa Bay Bucks m'ont donné l'occasion de mieux comprendre le rôle du secondeur."

N'empêche qu'en 1982, Aaron Brown était le dernier renvoi du camp d'entraînement des Philadelphia Eagles. "J'allais rester dans les alentours et ne rien faire. Mais j'ai eu la possibilité de jouer au nord de la frontière."

"Je savais que, mentalement, ce n'aurait pas été bien de quitter le football. Ma femme me disait que, tôt ou tard, les choses tomberaient en place."


Aaron Brown. Connaître le jeu. Jouer à 100 pour cent.

À la mi-saison de 82, Aaron Brown a commencé à jouer pour Winnipeg. Dans peu de temps, on avait trouvé en lui non seulement un plaqueur agressif, mais un leader.

"Nous aimons Winnipeg. La première année, je me suis ennuyé un peu. Nous étions habitué à la Floride. Ici, si tu quittes Winnipeg, il faut aller loin pour trouver autre chose."

Il n'y a pas seulement cela. Aaron Brown apprécie la bonne vieille entreprise privée de son pays natal. "Le système de taxation, les douanes, etc.. Ça ne rend pas les choses faciles pour un joueur de football ici."

La situation est la suivante: Aaron Brown est présentement en année optionnelle. Il se considère à l'apogée de sa carrière et ne se donne pas plus que quatre ou cinq ans avant de se retirer. Le gérant des Bombers, Paul Robson, s'en rend bien compte.

"Qu'est-ce qui me garderait à Winnipeg? C'est une combinaison de choses. J'aimerais un contrat qui m'assure une certaine stabilité. Après tout, je dois dire que j'aime ça ici. Je suis réputé comme un bon joueur et je veux jouer avec une équipe qui le reconnaît. C'est une décision que je prendrai après la saison."

Inutile de dire qu'une Coupe Grey aux Blue Bombers cette année aurait une influence sur le natif de Ohio.

Comment se fait-il que Aaron Brown joue le rôle de leader dans les Bombers? "Je me donne à 100 pour cent. C'est à cause de ça que les autres joueurs ont confiance en moi. Ils se rendent compte que je prends le jeu au sérieux. Et, aussi, ils savent que je connais bien le jeu."

"Mon approche est toujours positive. C'est évident que des fois les joueurs se crieront des bêtises, mais c'est la nature du jeu qui cause ça. Nous faisons tous des erreurs. Je ne suis pas parfait."

On constate vite que Aaron Brown possède une autre dimension, rare chez d'autres joueurs: une vue d'ensemble du jeu, de l'équipe.

"Dans cinq ans, je pense que je comprendrai assez le jeu, au niveau psychologique autant que physique, pour pouvoir entraîner. C'est une possibilité pour l'avenir, entraîner dans un collège ou ailleurs."

Roland STRINGER

Qu'en pense Aaron?...

De Edmonton. "Ça sera un défi. Tout le monde joue bien en finales. La ligne offensive est forte. Kelly et Woods sont de bons receveurs. Et il faut à tout prix empêcher Dunigan de **scrambler**."

De la Colombie Britannique. "Notre défense a bien joué contre B.C. particulièrement David Shaw et Donavan Rose. Mais leur défense était plus tenace. Aussi, Cowan a utilisé la passe rapide et l'attaque au sol plus que la passe longue."

De Hamilton. "Toronto a une bonne équipe mais dernièrement Hamilton a vraiment mis les choses en branle. Je pense que Hamilton pourrait nous surprendre et se rendre à la Coupe."

Novembre noir

Ils ne font pas le poids

En novembre, les Jets en chute libre? Ce n'est pas à espérer. Mais un coup d'oeil sur le calendrier suffit pour comprendre que rien n'augure bien pour le mois.



Guy Le Madec

VOL 84-85

Seulement 6 parties seront disputées à Winnipeg, 4 de ces matchs opposeront les Jets à des rivaux de la division Smyth. Les Jets sont les visiteurs pour 9 matchs. Ils affrontent Edmonton, Vancouver et Los Angeles deux fois, mais aussi Buffalo et les Islanders de New York.

Les Jets sont particulièrement vulnérables contre ces équipes. Le manque de poids et d'agressivité des ailiers les handicapent.

Depuis que Perry Turnbull s'est blessé au genou, les ailiers gauches des Jets sont frappés, retenus et ralentis.

Les adversaires du mois de novembre sont généralement des équipes lourdes ou encore des équipes rapides où le poids est mieux distribué. Une de ces équipes, les Kings de Los Angeles, nous ont exposé la vulnérabilité des Jets.

Deux matchs en trois jours contre un rival de division constituait une épreuve véritable pour nos Jets.

Ils s'en sont tirés misérablement.

Encore la même cause: les Kings ont frappé, retenu et ralenti les Jets.

Encore le même effet: Morris Lukowich perdait son temps, Doug Smail se faisait tartiner le long de la bande, Bengt Lundholm passait plus de temps couché sur la glace que debout et Brian Mullen jouait comme s'il avait préféré être ailleurs.

Les plus gros ailiers, MacLean et McBain, étaient inefficaces. McBain, lors de la deuxième partie, jouait tellement mal que Barry Long l'a gardé sur le banc.

Paul MacLean a récolté quelques points mais il n'a pas eu d'impact important.

On s'en servait fort mal, d'ailleurs, sur le jeu de puissance. MacLean aurait dû être devant le but, mais il passait une bonne partie du temps dans le coin de la patinoire.

En avantage numérique les Jets n'ont compté aucun but en deux matchs.

Ensuite, il y avait le cas du gardien de but, Brian Hayward; il était faible, surtout pendant la deuxième partie. Les défenseurs ont bien joué, par contre. Ils n'ont permis aux Kings que 14 lancers durant cette même partie. Hayward a laissé passé 5 de ces rondelles.

En fin de compte, les Jets ont fait match nul le 27 octobre et ont perdu le 29. Ils ont donné un beau cadeau au Kings: leur première victoire de la saison. La tête basse, les sympathisants des Jets quittaient l'aréna avec trois minutes à jouer, Barry Long, sorti dégoûté de la chambre des joueurs, avoua qu'il aurait aimé partir avec eux.

Mieux vaudrait s'y habituer. Novembre glacera le coeur des Jets et de leurs partisans.

Lettres à LA LIBERTÉ

Le besoin de former des femmes

Le 15 octobre 1984 a eu lieu à Saint-Boniface, une rencontre entre, d'une part, quelques membres du Conseil Consultatif Canadien de la Situation de la Femme: Eileen Hendry, présidente par intérim, Lucille Huot, représentante locale, et des membres du bureau national; d'autre part, des représentantes de groupes de femmes (Pluri-elles, La Ligue féminine catholique, Réseau, Action Éducation des Femmes, la Fédération des Femmes canadiennes-françaises et Cohésion femmes) et de divers organismes de la communauté.

Au cours de cette rencontre-échange furent précisés le rôle du Conseil, ses objectifs, ses travaux de recherche sur des sujets touchant tout particulièrement la femme.

Chaque représentante des groupes de femmes a expliqué son rôle et ses buts et les préoccupations des femmes franco-manitobaines, en particulier le besoin de former des femmes-ressources compétentes en animation et leadership.

Parmi les sujets débattus, Mme Hendry nous a assuré que le bureau régional du Conseil à Winnipeg fournirait des services bilingues. Ce poste, qu'elle a déclaré permanent, est actuellement occupé par Renée Legal.

Par ailleurs, des Franco-Manitobaines participeront à une conférence du Conseil en mars prochain à Ottawa sur "La femme et la loi de la famille".

Comme projet local, il fut décidé de tenter un rapprochement avec des groupes de femmes anglophones, afin de travailler ensemble sur des dossiers spécifiques.

Cette rencontre a eu lieu en français, grâce au concours d'une interprète, Mme Henry étant unilingue. La possibilité d'avoir accès à une salle équipée d'un système de traduction simultanée aurait donc simplifié les choses...

Cette rencontre-échange, la première en son genre, fut positive et constructive.

Denise Morier
Saint-Boniface
Le 19 octobre 1984

L'INSTITUT JOSEPH DUBUC INC.



GUY JOURDAIN

Le conseil d'administration de l'Institut Joseph Dubuc Inc. a le plaisir d'annoncer la nomination de **Me Guy Jourdain** au poste de directeur général.

L'Institut est un organisme sans but lucratif qui s'est donné pour mandat de favoriser la présence du français dans tous les aspects de la vie juridique au Manitoba.

Me Jourdain, titulaire d'un diplôme en droit de l'université de Montréal, est membre du Barreau du Québec. Il exerçait depuis mai 1983 la profession de traducteur juridique au ministère du procureur général du Manitoba.

La majorité aura l'équivalent du CJP

Plus de 120 pays ont mis sur pied des comités de coordination nationale pour l'Année internationale de la jeunesse.

Au Canada, le Secrétariat d'État va consacrer près de huit millions de $ à l'organisation de projets pour et par les jeunes.

Au Manitoba, un Conseil de la jeunesse sera créé au cours de l'année 1985. En fin de semaine, 500 jeunes réunis à l'Université de Winnipeg ont élu un Groupe d'action et l'ont mandaté d'établir l'organisation provinciale.

La Conférence sur la jeunesse, organisée par le Manitoba Steering Committee on Youth, était une première pour le Manitoba. Les francophones ont un organisme depuis 1974, le Conseil jeunesse provincial. Ses représentants ont participé comme personnes-ressources aux ateliers de la fin de semaine.

En effet, toute la journée de samedi s'est déroulée en ateliers: sur le développement culturel, la femme, les problèmes mondiaux, le pouvoir des jeunes, la santé physique, l'éducation et l'emploi.

Par exemple, dans le domaine du chômage, 67 pour cent des jeunes Canadiens qui ne sont pas aux études cherchent de l'emploi. Au Manitoba, 19 000 jeunes de 16 à 25 ans sont sans travail.

Deux des ateliers dans le secteur de l'emploi ont été animés par Jacques Jubinville, le conseiller travailleur au CJP. Il a expliqué que les recommandations des ateliers seront portées à l'attention des gouvernements concernés.

"Chacun des ateliers devait se prononcer (dimanche) sur l'établissement d'un Groupe d'action qui sera chargé de mettre sur pied le Conseil de la jeunesse manitobaine. Trois jeunes seront élus dans chaque atelier, a fait savoir Jacques Jubinville. Ils vont organiser la conférence de l'année prochaine. Le Manitoba Steering Committee on Youth sera dissout"

Le nouveau conseil, qui sera formé l'automne prochain, sera une espèce de fédération, selon le conseiller travailleur. Il incluera toutes les organisations de jeunes de la province, comme le CJP. Au cours de l'année qui vient, un conseil général sera réuni mensuellement pour discuter des projets et des préoccupations des jeunes.

Le concept du groupe d'action a été acceptée à l'unanimité. Mais certains ateliers ont posé des conditions: il faut une constitution dans les plus brefs délais, on dit les uns; d'autres ont voulu s'assurer de la participation de toutes les régions de la province en exigeant que des fonds soient débloqués pour les déplacements.



Jacques Jubinville: une espèce de fédération.

Il y avait des jeunes de toutes les régions de la province. On leur a servi l'interprétation simultanée: "Les fonds sont venus du Secrétariat d'État, alors c'était bilingue, a expliqué Jacques Jubinville. Toute la publicité a été faite dans les deux langues."

Jean-Pierre DUBÉ

Les avantages de l'allaitement

La Ligue La Lèche, groupe Winnipeg-Riel, aura sa première réunion, le mardi 6 novembre 1984 au 9 Penfold Crescent à 19h30.

Le thème de cette réunion sera "Les avantages de l'alaitement pour la mère et le bébé."

Pour de plus amples renseignements, appelez le 253-4202.

Très occupés, mais il faut rectifier le tir!

Plusieurs activités ont occupé les Lourdins durant cette dernière fin de semaine d'octobre.

Premièrement, il y a eu le tournoi organisé par le Club de boule. belge (Belgian Bowling Notre-Dame). Les vingt-huit équipes participantes ont fait compétition à l'intérieur du 'curling rink' samedi et dimanche.

Les équipes gagnantes ont été celle de Brian DeMeuleneire, Léon Martens, et Emile DeKezel (en première place), celle de Reg Adam, Lee DeGraeve et Paul Lanouette (en deuxième) et celle de Raymond Baete, Allan Nelson et Will VanDeKerkove (en troisième place).

Ce dernier tournoi a été un succès semblable à celui connu pour le tournoi du 6 et 7 octobre: trente-trois équipes avaient participé.

Le Club de boule belge Notre-Dame a été organisé au printemps 1984 et compte déjà plus de soixante-dix membres. La participation de ces membres aux parties de la ligue durant les fins de semaines de ces derniers mois, et le succès de ces deux derniers tournois appuyent l'idée de la popularité de ce club.

Dans une autre situation, l'équipe de filles de l'Institut Collégial Notre-Dame a remporté la première place au tournoi de volley-ball à Pilot Mound, et ceci après avoir bravé la tempête du samedi matin et s'être aventurée lentement sur la route glacée. Les douze membres de cette équipe sont: Lorraine Badiou, Christine Bibault, Nanette Bibault, Gisèle Bourrier, Lise Bourrier, Nicole Bourrier, Patricia Bourrier, Rachel Cenerini, Yvette Cenerini, Claudine Charrière, Annette Dacquay et Nicole Roch.

La Mascarade (et danse) du samedi soir, organisée par la Brigade à feu Notre-Dame, a été une réussite comme celles des années précédentes, en plus du fait que le nombre de gens déguisés a augmenté. Et déjà, plusieurs qui ne se sont jamais costumés auparavant se sont déjà promis d'être difficilement reconnaissables à la Mascarade 1985.

Les gagnants pour les costumes les plus impressionnants et méritants ont été Marina Charrière (habillée comme une carotte), Maurice Mangin (costume de souris aux oreilles roses) et Annette Dupasquier (soigneusement déguisée comme ET).

Deux tirs ont aussi eu lieu le dimanche après-midi, l'un organisé par les Chevaliers de Colomb (tir aux faisans) et l'autre par l'Association de la faune Notre-Dame (tir sur cibles mobiles).

Le tir aux faisans a été un succès, considérant qu'il a été un premier essai. Les faisans avaient été élevés par le comité responsable: Bruno Delaquis, Hubert Durand, Raymond LeMoullec, Laurent Lesage et Lucien Vigier. Les profits de la journée sont destinés à la construction d'un clocher pour la nouvelle église paroissiale.

Le comité propose de garder des faisans pour en faire l'élevage et d'avoir un tir encore l'automne prochain.

Le tir sur cibles mobiles n'a pas connu le même succès; en effet, il a été raté malgré la participation impressionnante de vingt-sept hommes venus armés et bien déterminés de frapper le centre de la cible.

Malheureusement, le cable d'acier supportant la cible mobile a été brisé par les cinquième et sixième 'balles'. La cible avait été manquée et le cable frappé! Les participants sont retournés après n'avoir tiré que deux des six cartouches, et après avoir attendu patiemment pendant plus de trois heures.

Les directeurs de l'Association de la faune rêvent déjà à un système amélioré pour le tir sur cibles mobiles 1985.

Denis BIBAULT



Claude Blanchette

INTERROGATION

La mort

La mort
ça se passe toujours chez les autres
pauvres eux autres
accident, cancer, coeur
c'est si triste
ils sont bien braves, ils ont bien du courage
mes sympathies
c'était un brave homme, elle était si jeune
c'est bien cruel
elle laisse toute sa jeune famille
pauvres enfants
il est au ciel, c'est certain
le chanceux
elle a tellement souffert
c'est une bénédiction
faudrait bien aller au salon
si éprouvé
il a vécu une bonne vie
c'est quand même triste
je me demande s'il avait de l'assurance
pauvre elle, ses troubles sont finis

La mort
ça se passe toujours chez les autres
Mais un jour
ça se passe chez nous
et les paroles deviennent inutiles
et les grands gestes paraissent étranges
et le coeur se serre
et les yeux pleurent
et c'est bon
et le silence caresse
et l'espérance naît
et l'amour continue
et IL est là
et c'est très bon.

Saint-Lazare



Philip Simard, montrant son dessin qui paraît sur le calendrier de Teachers' Cooperative à quelques élèves de la maternelle.

Le 4-H a recommencé ses activités

Durant l'année scolaire 1983-84, le jeune Philip Simard, ainsi que ses camarades de la 3e année à l'École Saint-Lazare, participaient à un concours, commandité par la Teachers' Cooperative pour des jeunes artistes de tous les niveaux des écoles à travers le Canada.

Il a été surpris lorsqu'il apprit la semaine dernière que son dessin était un des 35 choisis parmi les 1 100 reçus. Ces oeuvres paraissent sur le calendrier scolaire de Teachers' Cooperative, dont il a obtenu une copie en plus d'un certificat d'honneur. Philip est le fils d'Alfred et Teresa Simard.

Par ailleurs, les membres du club 4-H local ont recommencé leurs activités pour l'année 1984-85.

Un exécutif fut élu lors de leur réunion initiale du 17 octobre. Les personnes choisies furent Curt Horning (président); Josée Chartier (vice-présidente); Carmelle Fouillard (secrétaire); Zita Faford (trésorière) et Karen Hayden (reporteur). Jacinthe Fouillard sera le leader en tête du club avec l'aide de Claudette Chartier et Pauline Deschambault tandis que Lilliane Huberdeau représentera le club Ellice au niveau du district.

Il est à noter que 34 jeunes garçons et filles (10 à 15 ans) font partie du club 4-H (donc 4 de plus que l'an dernier.)

Chez les guides, seulement un groupe fonctionne cette année: 12 Jeannettes, ayant comme cheftaine, Lorraine Tremblay et aide Betty-Anne Huberdeau, se rencontrent tous les mardis à 16h00 à l'école.

Annette et Omer CHARTIER

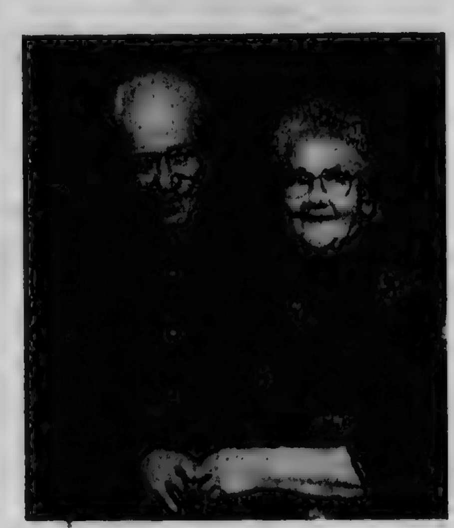
60e anniversaire de mariage

Une centaine de personnes se joignaient à Napoléon et Eva Belhumeur et leurs enfants pour célébrer leur 60e anniversaire de vie conjugale le 20 octobre.

Le tout commença par une messe suivie d'un banquet à la salle communautaire. Après la bénédiction par Père Aurèle, le maître de cérémonie, Omer Chartier, demanda à Lazare Fouillard d'introduire la table d'honneur où on trouvait les jubilaires et 8 de leur 9 enfants.

Théodore Dupont a ensuite dit quelques mots sur les jubilaires. Napoléon et Eva (Houle) se marièrent le 18 octobre 1924. Napoléon fut employé du CN pendant plus de 20 ans et prit sa retraite en 1964.

Le "jeune" couple réside à Saint-Lazare depuis ce temps. Ils ont 30 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.



M. et Mme Napoléon Belhumeur

Saint-Vital

Le 60e des époux Aquin

Angeline et Zéphirin Aquin de Saint-Vital, autrefois d'ÉLie, ont célébré leur 60e anniversaire de mariage le 4 août 1984. Les jubilaires se sont mariés à Saint-Eustache, le 20 novembre 1924.

M. et Mme Aquin ont 10 enfants: Arcelie Gratton de Sainte-Agathe; Delima et Albert Beaudry de Saint-Claude; Marie Rose Landry de Campbell River, C.-B.; Florence et Bazil Carrière de Saint-Boniface; Louise et Gérard Cournoyer de Lorette; Vernette et Albert Bourgeois de Saint-Vital; Arthur et Ida Aquin de Norwood; Robert et Daisy de Régina, Sask.; Georges et Julie de Calgary, Alta; Jules et Hazel de Aldergrove, C.-B.; 40 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants.

Les revoici!

LES TARIFS DE VIA RAIL





50% de rabais

sur le prix de votre prochain voyage à Calgary... Regina... Thunder Bay...

Vous pouvez aussi commencer ou terminer votre voyage n'importe où entre ces villes.* *
Du 20 octobre au 10 décembre prochain, VIA Rail vous offre un rabais extraordinaire: 50%* du prix de votre billet en voiture coach ou en voiture "Superconfort". Montez à bord du train **Canadien** de VIA Rail, admirez de superbes paysages à bord de la voiture panoramique et économisez 50%.

La prochaine fois que vous voyagerez pour visiter des amis, des parents ou simplement pour le plaisir, faites-le en tout confort grâce aux irrésistibles tarifs "Va bon train" de VIA Rail.

Achetez deux allers simples et économisez 50% sur votre voyage aller et retour.

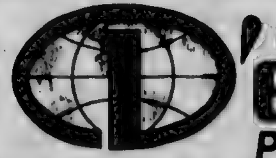
Appelez votre agent de voyages ou VIA Rail dès aujourd'hui.

* Le rabais de 50% s'applique sur le tarif de base d'un aller simple, uniquement en voiture coach ou en voiture "superconfort".

* Où se trouve une gare de via.







Agence de Voyages DESCHAMBAULT

Pour tous renseignements appelez le No 233-3457

La Broquerie

Il faudra sans doute s'attendre à des ajustements

Élection discrète, sans émotions, ns animosité. On en a finalement ussi une le 24 octobre dernier.

Et les résidants du village, qui avaient mandé par pétition le statut de village n-incorporé, se sont choisis des repré- ntants. Il s'agit de Gilbert Fournier, oland Gauthier et Lionel Gauthier qui itrent officiellement en fonction le 1er nvier 1985.

Le territoire de cette nouvelle juridiction mprendra la rue principale sur le mille et mille à l'ouest et ½ mille à l'est, ainsi que péninsule de la rue Gauthier qui dépasse ôtel. On y retrouve environ 125 familles.

Le budget consistera de la taxe générale rçue chez les "villageois" et les trois us verront au maintien des rues, trottoir, éclairage, etc. Leur budget devra être approuvé par le conseil municipal qui continue de prélever les taxes.

Mais pourquoi un conseil particulier pour le village?

Précisons d'abord qu'un village non-incorporé n'est pas une bête si rare. Plusieurs autres petits villages du Sud-Est, tels Blumenort, Mitchell, Kleefeld, Grunthal se sont constitués en villages non-incorporés.

Mais la raison majeure pour ce geste, selon les trois élus, est celle de s'assurer que les résidants du village puissent bénéficier des taxes qu'ils payent.

On aurait, semble-t-il, l'impression que les taxes du village servent souvent à subventionner des constructions de routes, l'achat de niveleuse, etc. qui ne servent pas ou très peu au village.

En fait, on aimerait bien qu'on remette à César ce qu'il "paye des taxes pour".

Évidemment, c'est tout du nouveau et il demeure beaucoup plus de questions que de réponses. Quels seront les nouveaux services offerts au village? Les taxes seront-elles haussées à la campagne? Il faudra sans doute s'attendre à des ajustements de part et d'autres.

Rino Ouellet



Gilbert Fournier, Lionel Gauthier et Roland Gauthier deviennent les ministres des finances du village de La Broquerie dès le 1er janvier 1985.

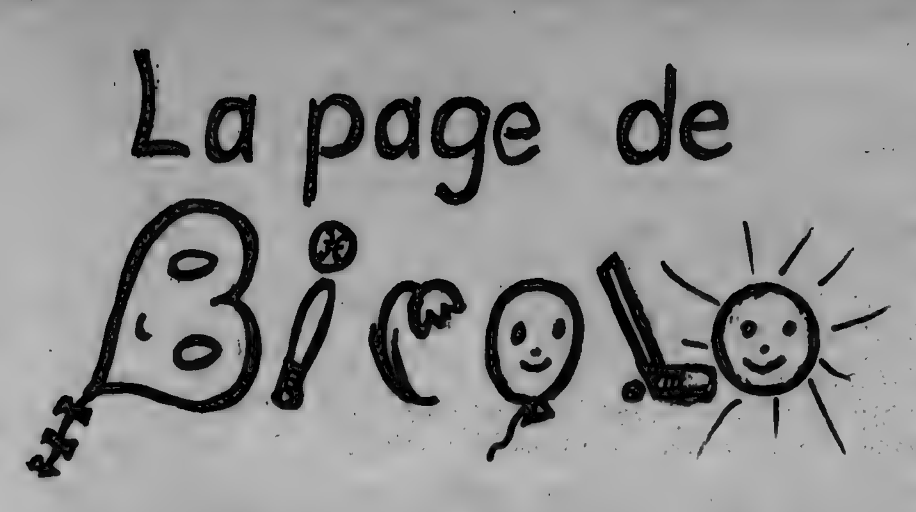
Ile-des-Chênes

Le premier franco du quartier

Joël Leclaire a été élu conseiller du quartier 1 de la municipalité Ritchot en obtenant une des plus fortes majorité de l'histoire du quartier.

Lors de l'élection du 29 octobre, quatre candidats étaient en lice. Voici les résultats: Hamilton (57 voix), Kooiman (16), Roeland (158) et Leclaire (280).

C'est la première fois, depuis la création du quartier 1 voilà 16 ans, qu'un francophone est élu.



BONJOUR!

Aujourd'hui, je te parle d'un pays qui est à la fois la plus grande île et le plus petit continent du monde.

Tu as deviné?

Non?

Je te donne une autre chance... "kangourou"...

Eh bien oui, c'est l'Australie!

BICOLO

L'Australie:

située dans l'hémisphère Sud, entre le Pacifique et l'océan Indien

Superficie: 7,686,900 km carrés

Population: environ 13,500,000 habitants

Capitale: Canberra

Langue: anglais

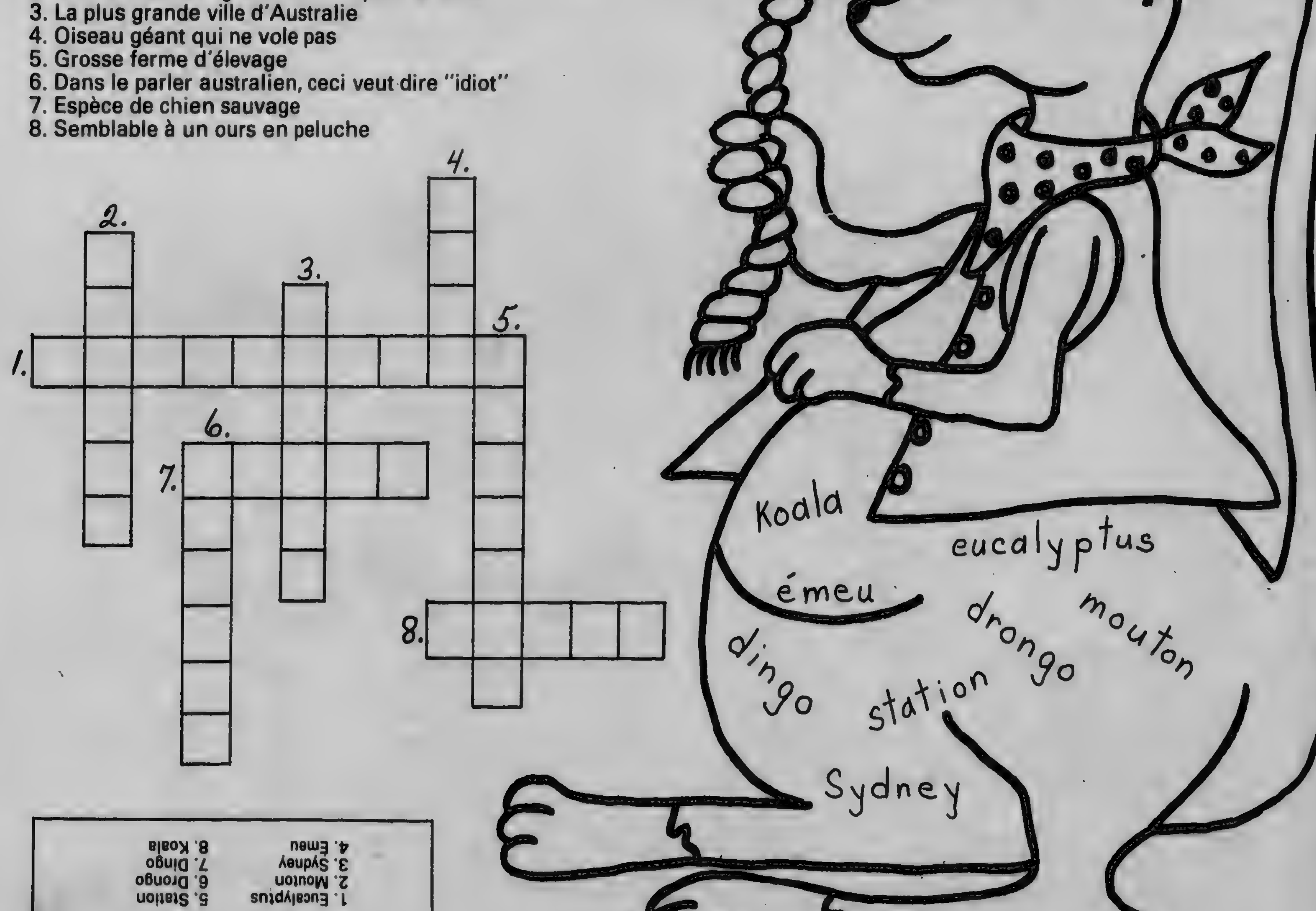
Religions: anglicane, catholique et protestante

Ce kangourou a entassé des mots dans sa poche. Trouve le mot qui correspond à chaque définition et écris-le au bon endroit dans la grille. Ensuite tu peux colorier à ton goût.

Les Australiens sont des sportifs fervents grâce au climat qui leur permet de pratiquer des sports de plein air tout au long de l'année. Le tennis, le football, le rugby, le golf, le cricket et le jeu de boules sur gazon sont tous très populaires. Il y a aussi les sports aquatiques comme la natation, le surf, la voile et la plongée sous-marine.



Définitions:
1. Arbre dont les feuilles sont la seule nourriture du koala
2. Animal élevé en grand nombre pour la laine
3. La plus grande ville d'Australie
4. Oiseau géant qui ne vole pas
5. Grosse ferme d'élevage
6. Dans le parler australien, ceci veut dire "idiot"
7. Espèce de chien sauvage
8. Semblable à un ours en peluche



Réponses:
1. Eucalyptus
2. Mouton
3. Sydney
4. Emeu
5. Station
6. Drongo
7. Dingo
8. Koala

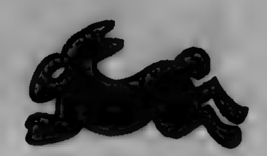
MOT-MYSTÈRE: 7 lettres

T	R	O	U	P	E	A	U
O	E	L	E	B	M	E	A
N	I	R	L	A	I	N	E
D	L	M	O	U	T	O	N
E	E	M	R	E	F	I	G
U	B	R	E	B	I	S	A
R	U	E	V	E	L	E	N
O	T	O	N	D	R	E	S

Trouve ces mots dans la grille

Troupeau, agneau, brebis, mouton, laine, ondeur, éleveur, bélier, bêle, ferme, tondre.

Les lettres qui te resteront épèleront le nom du mouton élevé en grand nombre en Australie pour sa laine fine qui est très estimée.



Il y a cent ans, on a introduit les lapins en Australie. Ils se multiplièrent en un temps record. En une seule saison, ils pouvaient détruire toute une récolte. On résolut le problème en inoculant la maladie de la myxomatose aux lapins. Ils périrent alors rapidement, en grand nombre.





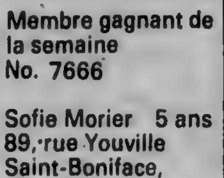
ÉCOLE AÉRIENNE???

Dans les régions très peu peuplées du centre de l'Australie, les enfants vivent loin de toute école. Alors ils suivent leurs cours à la radio qui diffuse "L'École de l'Air".

Ils écoutent les leçons des professeurs et leur posent les questions nécessaires à l'aide d'un poste de radio émetteur- récepteur.

Ils font leurs devoirs et les envoient une fois par semaine pour être corrigés.







Membre gagnant de la semaine
No. 7666

Sofie Morier 5 ans
89, rue Youville
Saint-Boniface,
Manitoba



Colorie en brun les parties marquées par un "K".

Réponse: mérinos

C O A K C G
U I g U R
K p S O N
N G N J A

Y A-T-IL ASSEZ DE LETTRES POUR ÉCRIRE DEUX FOIS LE NOM DE CET ANIMAL ?

Saint-Malo

Raymond Breton: Un homme courageux et sympathique

Si on cherchait à reconnaître un individu persévérant dans l'adversité, Raymond Breton, aurait du crédit à son compte.

Victime de l'arthrite chronique, il a dû abandonner, en 1967, son métier de fermier à La Rochelle, pour se retirer avec son épouse Délima, dans leur maison avenue de la Grotte.

En 1976, Raymond Breton a subi une intervention chirurgicale à sa main droite et une tige en métal fut mise en place dans son poignet.

En 1978, un genou endommagé a dû être remplacé par une jointure artificielle. Après quoi, il a passé trois mois au centre de réhabilitation, pour retourner chez-lui, inerte, dans une chaise roulante.

Au lieu de se replier sur son sort et de rester en repos, Raymond Breton a commencé à faire du bricolage. "Fallait bien qu'il fasse quelque chose pour passer le temps" a fait remarquer sa femme.

Et à force de manier des outils et de menus morceaux de bois, il obligeait ses doigts à fonctionner et à demeurer utiles à quelque chose.

Ne possédant aucun plan tracé, il devint créateur. bien des objets (à part les p'tits bon'hommes et les chevaux) ont pris forme sous ses doigts crochus.. On pourrait même dire que certains ont pris vie, grâce à un petit moteur électrique fixé quelque part.

D'autres offrent un joli spectacle, à l'aide d'une ampoule électrique déguisée à l'intérieur.

La plupart de ses créations reflète sa nostalgie de la ferme, et plus particulièrement de l'époque des premiers colons de la Rivière Rouge. On remarque, entre autres: une diligence, des chariots, des "buggys", tracteur, "batteux", etc.

Les enfants adoptifs du couple Breton, Marcel et Patricia et leurs familles ont sûrement bénéficié de son talent...

Certes, il ne faudrait pas comparer ces



Raymond Breton aura 69 ans le 13

articles à ceux que l'on convoiterait dans les grands magasins, car le fait qu'il les a créés lui-même, avec une étonnante précision, malgré son handicap, donne à ses objets une valeur inestimable.

À 69 ans (le 13 novembre) Raymond Breton ne peut plus continuer et accepte maintenant de se reposer. Il a fini en beauté l'oeuvre qu'il avait commencée, puisqu'il possède une superbe collection qui témoigne, au grand jour, en faveur de cet homme courageux et sympathique.

Yolande FOREST

Saint-Boniface

Ça s'organise bien à l'Accueil

À l'Accueil colombien, le 11 octobre fut une date mémorable parce que 150 résidants ont participé à une soirée sociale pour débuter une saison qui prévoit une série de rencontres mensuelles.

Nous commençons à nous connaître, à découvrir des talents nombreux et nous organiser pour l'hiver. Nos loisirs seront en marche bientôt. La menuiserie est installée ainsi que la salle d'artisanat. Le gymnase a son équipement.

Pour sauvegarder les résidants, chacun a obtenu une carte pour mettre à la porte de son appartement. En la voyant, on est rassuré sur le bien-être de chacun.

Prochainement, nous aurons un "camion-épiceries" qui sera à nos portes tous les mercredis après-midi pour quelques heures. C'est un service qui sera très apprécié de tous.

Le restaurant fait aussi du progrès. Nous avons enfin obtenu notre licence pour déguster avec nos repas, soit des apéritifs, des digestifs et quoi encore.

Rosa THERRIEN



Nécrologie

À la douce mémoire de Soeur Thérèse Legal

Elle était philosophe,
éprise de la VIE dans
toute sa splendeur.

Elle était professeur,
toujours prête à apprendre.

Elle était femme,
forte dans sa tendresse.

Elle était "petite Bretonne"
fière de ses liens à l'étranger.

Elle était soeur, amie, tante,
les yeux sculptés par la souffrance
mais vibrants de joie.

Complètement libre, comme
la petite colombe blanche,
Tante Thérèse, tu t'envolas
vers LUI.

Merci de nous avoir aimés.

Ginette

Sr. Gabrielle-Marie f.d.l.c.
née Thérèse Bazin
décédée le 22 octobre

Née à Paris, le 13 janvier 1983, Sr Gabrielle-Marie, ses premiers voeux émis en août 1919, vint au Canada.

Dans les diverses paroisses où elle a été envoyée, 28 ans en Saskatchewan, elle a enseigné la musique et touché l'orgue à l'Église.

Retirée en 1968, elle rédigea l'Éditorial de notre revue communautaire bimensuelle, jusqu'en juin dernier, et cela dans un style clair et précis. Héritage ancestral?

Durant ces 14 dernières années, son apostolat a été caché et priant. Cela ne l'a pas empêchée de rester franchement elle-même, jeune et humoristique. D'un fin esprit gaulois, elle trouvait toujours la réplique juste et inoffensive.

Sa mort calme et sereine est vraiment le reflet de son âme harmonieuse et musicale.

Puisse son exemple éveiller la Foi de jeunes qui, à son instar, diront oui au Seigneur!

LES COOPÉRATIVES ET NOTRE COLLECTIVITÉ

UN CONCOURS OUVERT À TOUS LES ÉLÈVES DU MANITOBA DE LA MATERNELLE À LA 12E ANNÉE

Tous les élèves de la province peuvent s'inscrire à ce concours qui a pour thème "Les coopératives et notre collectivité". Les élèves qui désirent y prendre part individuellement ou en groupe sont les bienvenus et les travaux de toute expression, aussi bien écrite que visuelle, sont acceptés.

Ces travaux doivent refléter la place importante qu'occupent la coopérative, la "credit union" et la caisse populaire dans la vie d'une localité ou de la province elle-même, ou témoigner de leur histoire au sein de celles-ci.

Si vous désirez de plus amples renseignements ou souhaitez vous procurer une demande d'inscription, communiquez avec votre professeur ou votre coopérative, votre "credit union", votre caisse populaire, ou écrivez au Comité pour la promotion des coopératives, 215, rue Garry, pièce 800, Winnipeg, Manitoba. Téléphone 945-3682.

PRIX OFFERTS

DE LA MATERNELLE À LA 4e ANNÉE	DE LA 5e À LA 8e ANNÉE	DE LA 9e À LA 12e ANNÉE
1 prix de 200 $	1 prix de 400 $	1 prix de 1 000 $
6 prix de 50 $	1 prix de 200 $	1 prix de 700 $
	4 prix de 50 $	

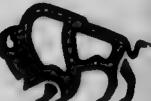
Les prix seront offerts sous forme de bons d'épargne des Coopératives Fédérées.

La jeunesse manitobaine va de l'avant 1985, Année internationale de la jeunesse.



Comité manitobain pour la promotion de la jeunesse.





LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359



Hogue, Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B.
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1063, Autumnwood
AUTOPAC - TEL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Représentant au Manitoba
de Ward Mallette Comptables agréés

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité
- Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

VENTE DE GARAGE: La Ligue pour la vie aura une vente de garage le samedi 8 novembre de 9h00 à 15h00, au sous-sol de l'Église de Ste-Famille, 778, rue Archibald. Si vous avez des articles à donner, svp contactez la Ligue pour la vie au 233-8047 ou Gisèle au 237-8085.
718-

À LOUER: Garçonnière, 1 chambre à coucher au 161, rue Dumoulin. Composez le 775-3962 après 18h00.
719-

GARDIENNE DEMANDÉE: Chez moi, trois jours par semaine. Appelez Paulette au 452-3309.
720

MAISON: À vendre ou à louer, 1er novembre à Sainte-Agathe. Maison bungalow avec garage. 3 chambres à coucher. 100 pieds de façade (frontage) au long de la rivière sur la rue Centrale. Composez le 255-0265.
721-

À VENDRE: Orgue électrique de 13 pédales. Comme neuf, a été utilisé environ 20 heures. Composez le 233-2473.
722-

À VENDRE: Orgue Yamaha E-70. Console avec arpeggio, 28 rythmes différents, grande variété de son, excellente tonalité, très versatile. En très bon état. Valeur 10 000 000$. Meilleure offre. Composez le 233-6673 après 15h00.
723-

À LOUER: Appartement au 406, St-Jean-Baptiste. Consiste du rez-de-chaussée, sous-sol fini, garage et jardin. Deux chambres à coucher au rez-de-chaussée une autre au sous-sol, poêle et réfrigérateur, laveuse, sécheuse, chauffage, électricité et eau inclus. 550$/mois. Tél.: 233-4718 ou 1-422-5665.
724-

À VENDRE: Un parka bleu marin, grandeur 42. Un paletot gris, grandeur 42. Les deux sont comme neufs. Composez le 273-9929.
711-

À LOUER: À Saint-Boniface, suite meublée pour les mois d'hiver. Personnes âgées et références. Composez le 237-7365.
714-

À VENDRE: 2 portes de maison, bois solide, avec encadrement, calfeutrée, double serrure. 34" et 32" de largeur. Porte extérieure avec grillage 34". Fenêtre de salon 64" X 98". Composez le 269-3687.
725-

À VENDRE: Maison 1½ étage avec annexe de 20 X 24. Peut servir de bureau, grande salle de récréation, "Apt Bachelor" etc. Utilisée maintenant comme salon de beauté. Pour de plus amples renseignements composez le 233-3944. Angle Langevin/Aubert à Saint-Boniface, en face de l'école Taché. Prix à négocier.
706-

À VENDRE: Vêtements pour "Petits Bouts de Choux" "Cabbage Patch" sur commande entre 5$00 et 10$00. Composez le 233-3500 ou venez au 290, rue Notre-Dame à Saint-Boniface pour regarder.
709-

VENTE: de garage géante au profit du YMCA le samedi 10 novembre de 9h00 à 13h00 au 5, avenue Fermor.

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 255-3990
R2M 3A1

DR. E.M. FINKLEMAN ET DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Fabrication Réparation
Dominion Window & Door Ltd.
Pour tous vos besoins de portes et de fenêtres.
Estimé gratuit
A. Robin, gérant Claude Fiola, adjoint
1918, rue Main 334-0292



BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél: 474-1443 (voiture) J1.23684



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

SERVICE COMPLET DE DEMENAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58 Tél.: 256-4321
Saint-Vital, Manitoba Ed. Guertin

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Les Danseurs de la Rivière-Rouge Inc.
sont à la recherche d'un(e)
directeur(trice) général(e)
(demi-temps)

Description de tâches

- Assurer le fonctionnement journalier du bureau, la direction et la formation du personnel
- Gérer les finances du mouvement
- Coordonner les préparatifs pour les réunions du conseil d'administration, des comités et des sessions de planification
- Exécuter les projets déterminés par le conseil d'administration

Conditions d'admissibilité

- Expérience administrative
- Connaissance du fonctionnement des organisations à but non lucratif
- Bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine
- Bonne connaissance de la langue française, parlée et écrite

Salaire

- À négocier selon les qualifications

Toute personne intéressée à poser sa candidature devra soumettre son curriculum vitae, avant le 1 décembre 1984, à:

Lucien Loiselle
Directeur général
Les Danseurs de la Rivière-Rouge Inc.
340, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7

LE COLLÈGE RÉGIONAL GABRIELLE-ROY
est à la recherche d'un(e)
SECRÉTAIRE
à plein temps

SVP faire parvenir votre curriculum vitae avant le 10 novembre à:

MONSIEUR ARMAND ST-HILAIRE
Collège Régional Gabrielle-Roy
C.P. 99
Ile-des-Chênes (Manitoba)
R0A 0T0



Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour construire un bâtiment d'entreposage (préfabriqué) à bfc Shilo (Manitoba). La date limite prescrite de réception des soumissions est le 29 novembre 1984. Pous de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549. Référence SI40110.

Canada



est à la recherche d'un ou d'une
AGENT RÉGIONAL
pour la région de la Seine et de la Rouge

Sous la direction du directeur général, l'agent:

- aidera à promouvoir les initiatives d'organisation et de participation d'individus et de groupes afin de leur permettre de s'impliquer dans le développement global de leur communauté
- recueillera et diffusera l'information pertinente sur les services et octrois pour francophones (gouvernementaux ou autres)
- établira des liens étroits avec les différents organismes dans la région
- agira comme personne-ressource auprès de groupes qui oeuvrent dans les divers secteurs de la communauté:
  - vie culturelle
  - sports et loisirs
  - économie
  - patrimoine
  - communication
  - jeunes
  - aînés, etc.

et travaillera à développer un esprit de collaboration entre tous ces groupes

QUALIFICATIONS REQUISES:

- bonne connaissance de la langue française
- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- expérience en développement communautaire
- capacité d'organisation et d'initiative
- doit posséder une automobile

ENTRÉE EN FONCTION: le plus tôt possible

SALAIRE: Selon qualifications et expérience

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le **16 novembre 1984 à:**

Monsieur Raymond Théberge
Société franco-manitobaine
C.P. 145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Nous aimerions rappelez à nos fidèles annonceurs de La LIBERTÉ que l'heure de tombée est le vendredi avant 17h00.

FONDS MANITOBAIN DE SOUTIEN À L'EMPLOI
Une carrière dans le commerce

Les diplômés des universités et des collèges communautaires du Manitoba représentent une source d'énergie extraordinaire pour le commerce et l'économie tout entière de la province.

Le Fonds manitobain de soutien à l'emploi offre aux entreprises et aux diplômés de travailler ensemble, grâce à l'aide financière accordée par le gouvernement sous forme de complément de salaire, pour la création de postes dans les domaines suivants:

- Ingénierie et sciences
- Développement et conception de produits
- Adaptation technologique
- Commerce international
- Gestion des ressources humaines
- Gestion des opérations de production
- Commercialisation
- Finances

Grâce au programme intitulé Des diplômés manitobains dans les entreprises, plusieurs diplômés de 1983 et 1984 pourront trouver un emploi dans une entreprise de la province. Par la même occasion, ce programme permet aux entreprises de prospérer et de prendre de l'ampleur.

Pour obtenir plus de renseignements ou une formule de demande, veuillez vous adresser au bureau du ministère des Services de l'emploi et de la Sécurité économique le plus près de chez vous.



Pour obtenir une formule de demande, détacher cette partie et l'envoyer à:
Des diplômés manitobains dans les entreprises
401, avenue York, pièce 1009
Winnipeg (Manitoba) R3C 0P8
ou appeler au 945-3802 ou 945-3556

Nom ____________________

Adresse ____________________

____

Code postal ____________________

Services de l'emploi et Sécurité économique du Manitoba
Le ministre, Len Evans



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE, GABRIELLE MARIE CANCADE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 1er décembre 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 29ème jour du mois d'octobre, 1984.

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.


Travaux publics Canada — Public Works Canada

VENTE ET ENLÈVEMENT

DES OFFRES CACHETÉES, adressées au chef, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, 109e Rue, pièce 200, Edmonton (Alberta), téléphone (403) 420-3212, seront reçues jusqu'à 14h00 (heure normale des Rocheuses), le 21 novembre 1984.

Deux (2) roulottes simple largeur, mesurant respectivement environ 105,9 m², se trouvant au 850, avenue Regent ouest, Winnipeg (Manitoba).

On peut obtenir les documents d'offre et l'autorisation d'examiner ces roulottes en s'adressant à l'inspecteur C. Derksen, conservateur bureau des services financiers de l'approvisionnement, G.R.C., 1091, avenue Portage, C.P. 922, Winnipeg (Manitoba), R3C 3K2, téléphone (204) 949-2277.

Pour être étudiée, chaque offre doit être présentée sur les formules fournies par le Ministre.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec M.R. Onishenko, Services immobiliers, Travaux publics Canada, 9925, 109e Rue, 4e étage, Edmonton (Alberta), téléphone (403) 420-3284.

LE MINISTÈRE NE S'ENGAGE À ACCEPTER NI LA PLUS HAUTE NI AUCUNE DES OFFRES.

Canada

Construction de Défense Canada | Defense Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour la fourniture et l'installation d'un bâtiment préfabriqué à bfc Shilo (Manitoba). La date limite prescrite de réception des soumissions est le 29 novembre 1984. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549. Référence SI40210.

Canada

Secrétaire bilingue

La Manitoba Teachers' Society requiert immédiatement un(e) secrétaire bilingue pour travailler dans le département du secrétaire-général.

Responsabilités: travail général de secrétaire en anglais et en français, remplaçant(e) sur une base régulière de la standardiste, arrangements pour voyages du personnel administratif et de la présidente.

Qualifications: dactylographie - 55 mots la minute, sténographie désirable mais pas essentielle, et bonnes qualités de communication en anglais et en français. Expérience de standartiste un atout.

Salaire annuel: 14 949 à 21 349 (niveau spécifique de salaire à être déterminé d'après l'expérience de travail)

Excellentes conditions de travail et bénéfices marginaux.

S'il vous plaît faire parvenir votre demande, avec résumé de vos qualifications et de votre expérience de travail, à:

Adjointe administrative
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg, Manitoba
R3J 3H2



Transports Canada | Transport Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333 rue Main, B.P. 8550 Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET AC-1590-56-02
DOSSIER K-4558

Description des travaux: Charpente en ancier de construction, plate-forme et travaux connexes, Étape 3, Centre de contrôle de la circulation aérienne du secteur de Winnipeg, Aéroport international de Winnipeg, (Manitoba)

Date limite: Le 20 novembre 1984 à 14h00, Heure locale

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 100$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

RÉUNION D'INFORMATION: Le 13 novembre 1984 à 14h00, heure locale, dans la salle du conseil, 8e étage, édifice de la Banque de Montréal, 333, rue Main, Winnipeg (Manitoba)

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Vancouver (C.-B.); Winnipeg (Manitoba); Régina et Saskatoon (Saskatchewan), Toronto et Thunder Bay (Ontario); Calgary et Edmonton (Alberta)

INSTRUCTIONS

La garantie versée pour les plans et devis du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204) 949-4479

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329

Canada



Société Radio-Canada
Sudbury, Ontario

POSTES À COMBLER

RECHERCHISTES-INTERVIEWER AFFAIRES PUBLIQUES

(postes contractuels)

Fonction

Préparation et présentation en ondes de dossiers sur l'actualité nord-ontarienne.

Exigences

- aptitudes en journalisme
- capacité de communiquer dans un français propice et adapté à la radio
- maîtrise du français et de l'anglais
- maturité, curiosité, esprit de synthèse, initiative et capacité de travailler en équipe
- formation universitaire ou l'équivalent
- bonne connaissance du nord de l'Ontario un atout

Date limite - ouvert

Les intéressés doivent soumettre un curriculum vitae et un ruban d'audition.

UNE CARRIÈRE EN RADIO... Y AVEZ-VOUS PENSÉ?

CBON, la radio de Radio-Canada dans le nord de l'Ontario invite les candidatures de personnes intéressées à travailler dans le domaine de la radio.

Les candidatures reçues seront considérées au fur et à mesure qu'un poste deviendra vacant. Nous sommes à la recherche de candidats pour tous les secteurs de la radio à CBON: journalisme, affaires publiques, animation, réalisation, communications, recherche, secrétariat et administration.

Tous les postes exigent une maîtrise du français et de l'anglais. Une bonne connaissance du nord de l'Ontario et de la réalité francophone hors-Québec est un atout important. Autres exigences: maturité, initiative, leadership et capacité de travailler en équipe, diplôme universitaire ou expérience pertinente.

Faire parvenir curriculum vitae et ruban d'audition

à: **Gérard Delisle**
Adjoint administratif
Société Radio-Canada
15, rue Mackenzie
Sudbury, Ontario
P3C 2A9



Transport Canada Air | Transports Canada Air

AVIS DE PROLONGATION

PROJET 2352-84-70 DOSSIER K-4554

INSTALLATION DE PANNEAUX LUMINEUX DE SIGNALISATION, CÔTÉ PISTE, ET TRAVAUX CONNEXES, À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG, (MANITOBA).

NOUS VOUS AVISONS PAR LA PRÉSENTE QUE LA DATE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS A ÉTÉ PROLONGÉE DE 14h00, LE 1er NOVEMBRE 1984, À 14h00, HEURE LOCALE LE 8 NOVEMBRE 1984.

Canada

AVIS
AUX DISTRIBUTEURS DE VIDÉOCASSETTES

À compter du 31 octobre 1984, la Commission manitobaine de la classification cinématographique mettra en place un service de **classification des vidéocassettes.** Tous les distributeurs de vidéocassettes devront détenir un permis et les cassettes devront avoir été classifiées avant d'être présentées dans un endroit public.

Pour de plus amples renseignements, tous les distributeurs de vidéocassettes destinées à être montrées dans les endroits publics sont priés de communiquer avec la **commission manitobaine de classification cinématographique**, Section 6, 1313, rue Border, Winnipeg, Manitoba, R3H 0X4, ou d'appeler au 945-8962.



Transport Canada Air | Transports Canada Air

APPEL D'OFFRES

OCCASION D'AFFAIRES DANS DES AÉROPORTS SERVICES DE LOCATIONS DE VOITURES

TRANSPORTS CANADA LANCE UN APPEL D'OFFRES DISTINCT POUR CHACUN DES AÉROPORTS INDIQUÉS CI-DESSOUS, RELATIVEMENT À LA FOURNITURE DE SERVICES DE LOCATION DE VOITURES AUX VOYAGEURS AÉRIENS.

PROJET K-5001 À K-5005 INCLUSIVEMENT

WINNIPEG (K-5001) - CHURCHILL (K-5002) - RED LAKE (K-5003) - LE PAS (K-5004) - KENORA (K-5005)

LE PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES SE DÉROULERA EN UNE SEULE ÉTAPE. LES SOUMISSIONNAIRES DEVRONT PRÉSENTER UNE OFFRE FINANCIÈRE ET FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LEUR SOCIÉTÉ, LEURS OPÉRATIONS ET LEUR MISE EN MARCHÉ.

LE SOUMISSIONNAIRE CHOISI SIGNERA AVEC TRANSPORTS CANADA UN CONTRAT DE LICENCE D'UNE DURÉE DE 5 ANS, COMMENÇANT LE 1er JANVIER 1985, EN VERTU DUQUEL IL S'ENGAGERA À FOURNIR UN SERVICE DE QUALITÉ AUX VOYAGEURS AÉRIENS QUI DÉSIRENT LOUER UNE VOITURE DANS LES AÉROPORTS RELEVANT DE TRANSPORTS CANADA.

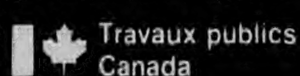
LES PERSONNES INTÉRESSÉES PEUVENT SE PROCURER LES DOCUMENTS CONTRACTUELS À L'ADRESSE INDIQUÉE CI-DESSOUS. LES SOUMISSIONS CACHETÉES ET CLAIREMENT DÉSIGNÉS SERONT REÇUES JUSQU'À 13h00, HEURE DE WINNIPEG, LE 7 DÉCEMBRE 1984, AU BUREAU DE:

TRANSPORTS CANADA
GESTION DU MATÉRIEL
33, RUE MAIN, 15e ÉTAGE
B.P. 8550
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 0P6

DES RÉUNIONS D'INFORMATION À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES SE TIENDRONT AUX HEURES ET ENDROITS SUIVANTS:

Date et heure	Endroit de la réunion d'information	Aéroports
Jeudi 15 novembre, 84 13h30, heure locale	Salle du Conseil 333, rue Main 22e étage Winnipeg (Manitoba)	Churchill Red Lake Le Pas Kenora
Vendredi 16 novembre, 84 10h00, heure locale	Salon II Hôtel International Inn 1808, Av. Wellington Winnipeg (Manitoba)	Winnipeg

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale normale) (heure centrale avancée) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372.

SERVICE

Winnipeg (Manitoba)
Parcs Canada
Administration régionale
Déménagement du 319, avenue York au 457, rue Main

Date limite: le mercredi 14 novembre 1984
Dépôt: néant

AVIS

Une visite de l'emplacement aura lieu le 1er novembre 1984. Les intéressés se rencontreront à 9h00 dans la salle du conseil au 4e étage de l'immeuble retenue.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



UN GRAND SOLDE DE PLACES QUI VOUS PERMET DE PROFITER DE BAS PRIX SUR TOUS NOS VOLS EN AMÉRIQUE DU NORD ET DE COURIR LA CHANCE DE GAGNER DE BEAUX PRIX: IL Y A **7** VACANCES TOURAM DE RÊVE POUR DEUX ET **2 500** BILLETS ALLER-RETOUR POUR LE SOLEIL EN CLASSE ÉCONOMIQUE À GAGNER!

DE **WINNIPEG** À:	Tarifs "économiques" aller-retour habituels	"BAS PRIX" ALLER-RETOUR DU SOLDE DE PLACES (Pour les liaisons nord-américaines, jusqu'au 15 décembre 1984)	
		mardi/mercredi jeudi/samedi	lundi/vendredi dimanche
TORONTO	434 $	**199$**	**209$**
CALGARY/EDMONTON	370	**166**	**185**
VANCOUVER	510	**209**	**239**
HALIFAX	664	**298**	**332**
OTTAWA	472	**219**	**229**
NEW YORK	618	**216**	**248**
CHICAGO	380	**133**	**153**
LOS ANGELES/ SAN FRANCISCO	758	**265**	**303**

PLACE AU GRAND SOLDE DE PLACES D'AUTOMNE D'AIR CANADA!

Aucune autre ligne aérienne, cet automne, n'offre un solde de places comme le nôtre. Car nous ne proposons pas que des bas prix. Nous proposons aussi de beaux prix. Nous avons en effet considérablement réduit nos tarifs. Les rabais s'appliquent à tous les vols d'Air Canada en Amérique du Nord, c'est-à-dire à 31 villes canadiennes et à 10 villes américaines. Voilà pour les bas prix. Les beaux prix maintenant.

Un billet de participation sera en effet remis à tous les voyageurs qui emprunteront un vol régulier d'Air Canada au cours de l'automne.



Le temps de gratter votre billet, la chance pourrait vous sourire. Il y a sept grands prix: sept merveilleuses vacances Touram pour deux à la Barbade, comprenant les billets aller-retour en classe économique, la taxe aéroportuaire, la taxe de transport fédérale en vigueur, les transferts, une chambre double pour 7 nuits au Welcome Inn avec petit déjeuner et dîner tous les jours, un sac de plage et 500$ d'argent de poche. (Valeur au détail moyenne de chaque prix: 1 739$.) Il y a également 2 500 autres prix: 2 500 billets aller-retour en classe économique—incluant la taxe de transport fédérale en vigueur—pour l'une de ces destinations soleil d'Air Canada au choix: Antigua, la Barbade, les Bermudes, la Guadeloupe, Haïti, la Martinique, Miami, Nassau, Tampa/St. Petersburg, Los Angeles ou San Francisco. (Valeur au détail moyenne de chaque prix: 400$.) Les chances sont excellentes: il y aura un billet chanceux par mille!

Voyez votre agent de voyages ou appelez Air Canada, à **943-9361**.

CONDITIONS: Les billets de participation seront distribués jusqu'à épuisement des stocks ou jusqu'au 18 décembre 1984, sur tous les vols réguliers au Canada et sur tous les vols réguliers du Canada aux États-Unis. Les places étant limitées, certains vols pourront afficher "complet". Voyez votre agent de voyages ou Air Canada pour connaître toutes les règles et conditions de la promotion, les tarifs ainsi que les restrictions touchant les achats de billets anticipés, la durée du séjour, les dates de départ et de retour, etc.

DRI-712

ACTA

——— PROFITEZ-EN... À TOUT PRIX! ———



